

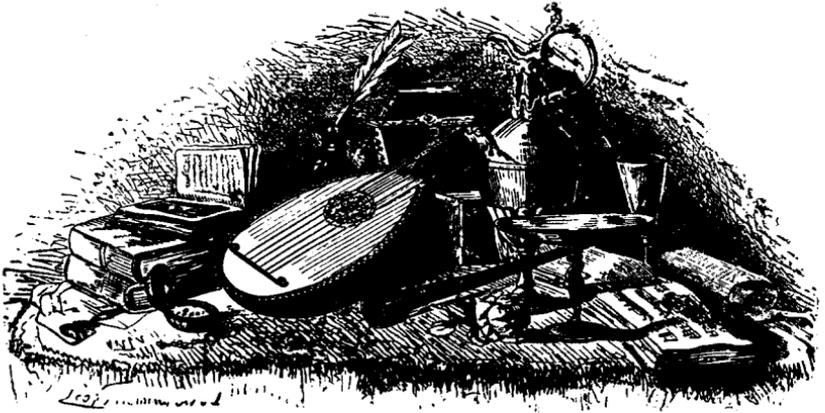
Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | | |





LE POETE FLORENTIN

D'APRÈS ALEXANDRE CABANEL.

MONTPELLIER, la patrie de saint Roch et où naquit Alexandre Cabanel, en 1823, a aussi la gloire d'avoir donné le jour à deux autres illustrations de l'art. Le premier en date, Sébastien Bourdon, devint le premier peintre de la reine Christine de Suède, et son *Crucifiement de saint Pierre*, qu'il fit à son retour d'Italie, est une des belles productions de l'art français au 17^e siècle. L'autre, Vien, fut considéré comme le plus grand peintre d'histoire de son temps. Il entreprit la régénération de la peinture en France, alors tombée très bas, et son élève, le grand David, acheva son œuvre.

Cabanel avait deux ans lorsque s'éteignit à Bruxelles l'auteur de *Léonidas aux Thermopyles* ; mais s'il ne put réchauffer son âme d'artiste au foyer même de l'astre, alors qu'il était dans tout son éclat, il ne vécut pas moins dans le vif rayonnement qui suivit son coucher. En effet, dans les œuvres de Picot, à l'atelier duquel se forma le jeune Alexandre, on trouve plutôt l'influence de David que celle de Vincent, son propre maître.

Il ne faut pas oublier cependant qu'une autre école, rangée sous l'étendard de Géricault, le fougueux novateur, s'était élevée à côté de celle de David ; elle eut comme adepte le plus illustre, Delacroix. Parallèlement, Ingres continuait les traditions de son maître, en assouplissant, raphaélisant en quelque sorte le classicisme un peu éginien à force de rigidité. Cabanel entra dans la carrière alors que les deux écoles, dans une lutte d'influence, enfantaient l'une et l'autre des chefs-d'œuvre. Le voisinage d'Ingres ne fut pas sans effet sur le style et la manière de notre artiste ; il en a cherché la correction, la forme châtiée unie au sentiment.

Le maître montpelliérain avait 21 ans lorsqu'il débuta au Salon par un tableau religieux : *l'Agonie du Christ*, sujet un peu ardu pour un commençant. Ce ne fut pas un succès, néanmoins on voyait déjà dans ce tableau l'indice de qualités techniques aptes à se développer. L'année suivante, il concourait pour le prix de Rome avec Benouville, l'auteur de cette admirable toile qui a nom : *Saint François mourant bénissant la ville d'Assise*. Le sujet du concours était " Jésus au prétoire ; " Cabanel obtint le premier grand prix et, avec ses compagnons lauréats, partit quelques mois après pour la Ville Eternelle.

Le séjour des pensionnaires à la villa Médicis, siège de l'Académie de France à Rome, est de quatre années ; ce n'est guère que la dernière année, au moment de s'en aller, qu'ils commencent à se pénétrer réellement des grands maîtres et à lire dans leurs œuvres. Il est vrai que la plupart arrivent imbus de préjugés qui faussent leur jugement et leur mettent un bandeau sur les yeux. On a la religion du maître dont on a reçu les leçons ; tout en étant un excellent praticien, ce maître peut être faible en esthétique, un naturaliste bourré d'idées préconçues sur les grands maîtres. Après les tâtonnements, les luttes entre les principes reçus et l'enseignement des choses qu'il a sous les yeux, l'élève ordinairement donne sa note, condense le fruit de ses études, concentre ses forces sur l'œuvre de quatrième année ; c'est son *summum* et, pour plus d'un, le niveau atteint n'est plus dépassé. Rentré à Paris, l'on abandonne le chemin ardu du grand art, pour se mettre à la remorque de l'artiste à la mode, le triomphateur du jour.

* * *

Les envois de Rome de Cabanel ne firent point sensation ; la note

originale qui indique un tempérament faisait défaut et rien encore ne laissait prévoir ce qu'il serait un jour. On accorda cependant quelque attention à un *Saint Jean* qui figura au Salon de 1850. Après son stage à la villa Médicis, retourna-t-il bientôt ensuite en Italie pour d'autres études, nous l'ignorons, mais ce ne fut que deux ou trois ans plus tard qu'il donna l'œuvre capitale résumant les enseignements acquis, les impressions reçues au contact des chefs-d'œuvre de la Renaissance. Je veux parler de la *Mort de Moïse*, qui fit son apparition au Salon de 1852 en compagnie d'une *Velléda*. Il y avait dans cette composition la révélation d'un maître : largeur de style, beauté et hardiesse de lignes, caractère imposant, telles étaient les qualités qui distinguaient cette toile que l'Etat n'eût pas dû laisser échapper. L'attention du public, dès lors, fut fixée sur le peintre.

Quant à sa prophétesse germaine, le type en était distingué, trop peut-être ; il eût demandé un peu plus de force et d'énergie, ainsi que l'imagination se représente cette fille des Bructères ; des teintes peu nourries contribuaient encore à faire paraître le sujet anémié. Cabanel a eu cela de commun avec la plupart des grands techniques, d'être peu coloriste ; ordinairement là où le coloris domine le dessin fait défaut et réciproquement. Il est rare qu'un peintre réunisse les deux qualités au même degré de perfection. Cependant si cela est vrai pour une œuvre de création, il n'en est plus tout à fait de même lorsqu'il s'agit d'un portrait et de femme surtout ; pour l'arrangement des couleurs, l'artiste n'est plus guidé par son propre sentiment, mais très souvent par les goûts symphoniques du modèle à peindre, principalement s'il s'agit d'une femme du monde. C'est ainsi qu'au Salon de l'année suivante notre artiste envoya un portrait de femme qui fut généralement admiré et sans restriction ; le charme de la palette s'unissait à la finesse de l'exécution et à la vivacité de l'expression.

En 1855, la France, malgré les préoccupations de la guerre, réalisait la deuxième Exposition universelle. L'Angleterre peut revendiquer l'honneur d'avoir, la première, mis à exécution semblable idée ; mais du fait que la France associa aux merveilles de l'industrie mondiale les productions d'élite de l'art international, l'Exposition de Paris laissa certainement une impression beaucoup plus profonde que celle de Londres. C'était un élément nouveau, d'une action puissante sur les sentiments. Sans se connaître suffi-

samment, chaque école avait des idées préconçues sur les écoles rivales étrangères et ce rapprochement fit tomber de part et d'autre bien des illusions. En France et non seulement en matière d'art, nous manquons un peu de modestie lorsque nous jugeons les autres nations ; chaque peuple a ses qualités et aucun n'a le privilège de les réunir toutes ; si un mouvement artistique ou intellectuel se produit chez l'un, un mouvement analogue se produit habituellement chez les autres. Au quinzième siècle, la Renaissance des arts ne fut pas uniquement une éclosion italienne, mais un épanouissement quasi universel. En cette période même la Chine et le Japon, à en juger par leurs productions de ce temps, eurent des artistes qui, chez eux, élevèrent l'art à un niveau non plus atteint depuis. En France, maître Jacques d'Angoulême osait concourir avec Buonarrotti pour l'exécution projetée d'une statue de saint Pierre et, dit un chroniqueur contemporain, *l'emporta sur le sculpteur toscan, de l'aveu même de tous les artistes italiens*. La France avait de fiers maîtres et un art national propre et des plus nobles ; celui-ci se serait davantage développé si ses souverains et hommes d'Etat ne l'eussent malheureusement trop délaissé pour accorder leurs faveurs aux artistes étrangers. L'invasion italienne à Paris, à Fontainebleau, des Prématicé et consorts, eut pour effet de pervertir le goût et de faire dévier cet art national des saines et pures traditions des vieux maîtres.

* * *

Lorsque s'ouvrit l'Exposition universelle de 1855, l'Allemagne y envoya les œuvres capitales de ses plus forts artistes. L'étonnement fut général en présence de cet art complètement nouveau et d'un caractère éminemment allemand. De l'autre côté du Rhin, l'on s'était affranchi aussi bien des idées davidiennes que des méthodes des décadents italiens ; ce grand revirement s'était opéré pour ainsi dire à l'insu du voisin et tout à coup, sous la bannière des Schnorr, des Cornélius, des Kaulbach, etc., l'Allemagne entraît fièrement en lice.

A ce grand tournoi, Cabanel tint une place assez honorable. Avec la *Mort de Moïse* et le portrait de femme dont il a été parlé précédemment, l'artiste exposait deux nouvelles toiles ; une, allégorique, la *Glorification de saint Louis*, et l'autre de caractère

religieux, le *Martyr chrétien*. Ces deux ouvrages renfermaient les précieuses qualités du maître, mais aussi ses faiblesses. Ils brillaient par leur heureuse composition, la belle harmonie des lignes et l'impeccabilité du dessin, mais leur coloris maladif à l'instar de Scheffer s'effaçait encore sous l'écrasement des tonalités environnantes beaucoup plus montées. Certes, le *Martyr*, d'une composition fort originale, eût fait bon effet sur la cimaise à côté du *Moïse*, si, dans le clair obscur, la palette eût eu la même vigueur que le crayon dans les contours. Cependant les mérites intrinsèques de ces œuvres les plaçaient au bon rang à côté des meilleurs de l'Exposition.

La réputation de l'artiste était dès lors établie et elle se soutint jusqu'à la fin. Un autre tableau religieux, *Sainte Aglaé et Saint Boniface*, qu'il exposa en 1857, excita une admiration plus universelle, moins restrictive que le *Martyr chrétien*. Il présentait une certaine analogie avec le chef-d'œuvre si connu d'Ary Scheffer, *Saint Augustin et Sainte Monique*. Sans avoir la sensibilité pour ainsi dire maladive que révèlent les productions du peintre de Dordrecht, Cabanel y atteignait cette même suavité d'expression, cette pureté, cette élévation de sentiment qui séduisent dans les compositions de ce maître, grand chercheur d'idéal.

Si notre artiste eût persévéré dans cette voie, la peinture religieuse, qui semblait tout indiquée à la nature élevée de son talent, nul doute que sa gloire s'en serait accrue. Il avait la sévérité de style, la hauteur de conception voulues pour la peinture sacrée, et en se soutenant dans les sphères élevées, où l'esprit du maître qui *sent* doit nécessairement planer pour ce genre de composition, des œuvres de plus large envergure seraient sorties de son atelier et l'eussent placé plus haut encore, très probablement, dans le Panthéon de l'Art contemporain. Cette assertion n'est point aussi paradoxale qu'elle peut paraître à quelques-uns. En même temps que le *Boniface*, Cabanel exposait deux autres tableaux aussi connus : *Michel Ange dans son atelier* et *Othello racontant ses batailles* ; ces derniers amenèrent une note discordante dans le concert de louanges et la franche admiration suscités par le premier. Tout en reconnaissant les mérites de l'exécution, la critique émit un jugement défavorable pour le reste ; il y a, en effet, dans ces deux compositions quelque chose de compassé, de mal bâti qui de prime abord prédispose mal et un examen soutenu n'arrive pas à atténuer cette première impression.

L'année suivante, l'artiste fut plus heureux avec un tableautin d'une conception alerte et spirituelle, la *Veuve du maître de chapelle* ; petite scène d'un agencement ingénieux, où le charme du sentiment s'ajoutait à celui du coloris. Un portrait de femme, de tournure des plus aristocratiques, formait un excellent accompagnement.

* * *

En suivant l'ordre chronologique observé jusqu'ici, nous arrivons au Salon de 1861. Cabanel était alors dans la plénitude de son talent et aussi dans toute la vigueur de l'âge, 38 ans. Il eut comme une efflorescence des énergies de la jeunesse et de son talent, avant de doubler le cap de la quarantaine. Non moins de six tableaux marquaient à ce concours annuel la place du maître ; six œuvres très diverses de genre et où se révélaient des aptitudes multiples et même des méthodes différentes de facture. Il y avait là une somme de travail qui avait dû laisser peu de loisirs à l'artiste, et prouvant une facilité de production que l'on ne peut supposer en voyant ses tableaux généralement très finis, parfois quelque peu léchés et qui semblent d'une élaboration lente. Dans le nombre se trouvaient compris un portrait en pied de M. Rouher, ministre, et deux de femme très réussis. La pièce capitale avait pour sujet : *Une nymphe enlevée par un faune*, qui eut l'heur de plaire à Napoléon III, lequel s'en rendit acquéreur. La composition en était savante ; le paysage aux lignes classiques qui en formait le fond était brossé plus largement que d'habitude ; on l'eût dit d'un autre pinceau, d'autant plus que l'ensemble attestait un coloriste fin et harmonieux ; la fraîcheur des tons s'alliait à la vigueur du trait, au délié du contour, au relief du morceau.

A côté de ce sujet éminemment profane, Cabanel exposait une *Madeleine repentante*, qui se ressentait bien un peu du voisinage de la nymphe et des dispositions actuelles du peintre. L'erreur où plutôt la tendance naturelle des artistes est de représenter, de peindre des Madeleines qui paraissent plus pécheresses encore que repentantes. Dans le regard, à travers les larmes de la *Madeleine* du Titien qui pleure aux Uffigi, on sent la flamme d'amours tout autres que purifiées ; le repentir de cette belle Galiléenne aux chairs si peu mortifiées n'a guère le don de toucher notre sensibilité. Toute comparaison écartée avec la magnifique fille à

la rutilante chevelure peinte par Vecelli, la Madeleine de Cabanel a sous le masque de la douleur des arrière-pensées ; le geste est faux, l'expression manque de sincérité et il y a même du maniérisme dans la grâce de cette jolie mondaine qui fait semblant de pleurer. Dame, la douleur est difficile à imiter et la vraie ne pose pas devant le peintre ; il faut qu'il la saisisse au passage.

Le tableau de genre connu sous la dénomination de *Poète florentin*, complétait l'envoi de l'artiste au Salon de 1861. Exécuté en des proportions réduites, il fait cependant l'impression d'une grande toile ; l'illusion a sa source dans le modèle, le dessin serré qui donne du relief aux figures et aussi de ce que celles-ci sont placées sur une surface plane. Si la perspective que l'on devine dans ce sous-bois et que le banc nous cache était ouverte, les personnages en seraient comme écrasés et paraîtraient beaucoup plus petits. Ce banc est une trouvaille dont le peintre dut être fort satisfait ; l'effet optique gagnerait encore à la disparition du gros tronc de châtaignier, à droite ; si l'on place un nain à côté d'un colosse, le premier en paraît encore rapetissé. Mais comme l'on a bien la sensation d'une trouée énorme derrière ce banc et quelle magnifique allée s'allonge sous les vastes ramures de ces grands arbres peuplés d'ombre et d'oiseaux !

Assis une jambe arquée sur le banc, l'autre pendante, le poète récite ses vers. Du geste d'orateur consistant à rapprocher le médium du pouce, il marque la cadence, tandis que la main gauche au repos sur le genou tient le livre divin. L'auditoire se compose d'une jeune châtelaine assise sur le banc en face du conteur ; elle a à son côté un adolescent encore imberbe,—à peine un léger duvet estompe la lèvre supérieure—lequel a pris délicatement sa main dans la sienne. Derrière eux se tient accroupi sur le même siège et les mains croisées sur le devant des genoux, un compagnon du même âge, alors qu'un troisième s'est nonchalamment couché à plat ventre sur la plateforme qu'offre le dossier du banc ; le coude droit appuyé sur le marbre, il soutient sa tête relevée pour lui permettre de voir et de mieux entendre le poète. Disons tout de suite qu'il y a une ombre de scepticisme dans le sourire qui effleure les lèvres ; le visage a une expression légèrement narquoise. Il n'en est pas de même de la blonde enfant au profil séraphique placée au premier plan ; elle boit l'ambrosie que la Muse distille dans les vers qui la charment et la transportent ; elle est hypnotisée, ravie par ce

langage élyséen qui peut-être lui parle d'amour. Quelle idéale création le pinceau du maître a dû réaliser ! Et comme la fraîcheur, la pureté de ce fin et doux visage ressortent avec éclat, rapproché qu'il est de la brune figure de son compagnon, dont le pourpoint foncé forme encore repoussoir.

Tout est savamment conçu et disposé dans ce tableau ; chaque figure, chaque détail révèle un art consommé. Une petite restriction, un peu puérile peut-être, est à faire pour la main droite de la virginale enfant ; cette main est posée sur l'autre on ne sait pourquoi, le geste ne s'explique pas. Le peintre s'est sans doute donné beaucoup de peine pour gâter ce qui était bien.

Avec une expression différente, le sentiment de l'attention est aussi très marqué chez l'élégant cavalier qui a le bonheur de serrer la blanche menotte qu'on lui confie avec abandon. Il se manifeste d'une autre manière encore, ce sentiment, chez le personnage accroupi au bout du banc ; d'un mouvement de tête en arrière, il cherche à voir la physionomie du conteur en même temps qu'il entend la musique de ses strophes inspirées. La pose du sujet est osée et peu esthétique, néanmoins elle ne choque pas ; elle s'explique, et de même celle de celui qui est couché, du laisser-aller habituel aux jeunes gens dans un agréable far niente.

Nous sommes peu porté à croire que pour son protagoniste Cabanel ait voulu figurer le Dante, bien qu'il lui en ait donné le costume et aussi une vague ressemblance, un faux air. Si telle fut sa pensée, il l'a sensiblement diminuée ; ce n'est point là le profil fier et dominateur du grand Alighieri que Giotto a légué à la postérité et dont après Raphaël s'est inspiré Gérôme. Les documents ne manquaient point et surtout à un ex-prix de Rome pour retracer une effigie plus fidèle de l'ardent guelfe florentin. C'est un poète, puisque le maître nous le dit, mais ce n'est point le chantre de la *Divine Comédie*. Le type est un peu mièvre, seulement le regard a de la vivacité et de la profondeur, ensuite les traits du visage, où se lit la vie morale de l'homme, respirent la finesse et l'intelligence.

A propos de type, on aura sans doute remarqué l'uniformité du physique des trois jeunes gens, le même modèle a servi pour tous ; heureusement le peintre a eu soin de varier la teinte des cheveux et de la peau et, ce qui était plus important encore, l'expression. Enfin ce tableau de genre a l'allure d'une grande peinture et renferme

beaucoup d'idées dans un petit espace. En plus de la fermeté du dessin il offre une agréable eurhythmie de tour, aux valeurs habilement graduées ; ici le maître se montre coloriste et coloriste d'ensemble aussi bien que du morceau.

* * *

Un autre grand succès dans le genre profane fut sa *Naissance de Vénus*, qui parut deux ans après. La déesse née de l'écume des flots avait un air mollement voluptueux sans être provoquant. Le regard langoureux s'allumait de cette flamme mutine qui donne tant de piquant aux femmes françaises en général, aux Parisiennes en particulier : les chairs et surtout le torse étaient modelés dans des tons clairs et lumineux auxquels il ne manquait que la gamme chaude de l'*Antiope* du Corrège. Ce savoureux morceau de chevalet alla rejoindre, à l'Elysée, la *Nymphe enlevée par un faune*.

L'artiste avait envoyé au même Salon un magnifique portrait de femme, d'un dessin élégant et serré, où il avait semé les fines fleurs de sa palette ; ce portrait était, si nous avons bonne mémoire, celui de la comtesse de Clermont-Tonnerre. A côté figurait, formant un contraste original, une tête d'étude caractéristique et distinguée intitulée une *Florentine* ; quelque impression crayonnée par l'artiste au cours d'un voyage en Italie et probablement dans une église, car la tête avait l'expression méditative et sérieuse propre à une personne qui prie.

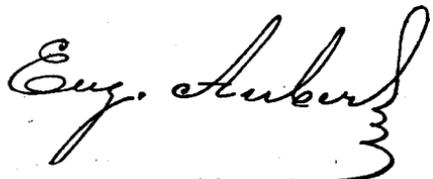
Les portraits de femme de Cabanel sont des chefs-d'œuvre de goût, de sentiment, de délicatesse qui, sous ce rapport, font de lui le peintre le plus distingué de l'école contemporaine. A ceux déjà cités, il convient d'ajouter celui de la vicomtesse de Gannay, qui compte parmi les meilleurs. Le peintre fut moins heureux dans les portraits d'homme ; de ces derniers le plus important est celui de Napoléon III, représenté en habit noir et en culotte courte, costume excessivement ingrat. Ses qualités de facture, sa grande habileté sauvèrent le maître de l'écueil où beaucoup, dans ces conditions, seraient venus sombrer. Il s'attacha plutôt, il est vrai, à rendre l'homme extérieur, à le faire ressemblant physiquement, qu'à chercher l'être moral, la vie intérieure qui se manifeste dans le geste, au travers des linéaments, qui perce l'enveloppe. S'il n'y a pas place dans un portrait pour l'imagination du poète, et c'était peut-être ici le cas, alors le peintre doit suppléer par la pro-

fondeur de l'observation, la force de l'expression et, si possible, la puissance de l'idéalisation, de manière à faire vibrer l'être qui pense, qui s'agite et que l'on puisse reconnaître l'homme moral aussi bien que l'homme physique. Flandrin, qui lui aussi a fait le portrait de l'Empereur, avait su donner au sien un caractère plus élevé en y faisant jaillir l'étincelle du flambeau intérieur ; voilà comment en fait preuve de génie.

Terminons cette nomenclature des œuvres de l'artiste montpelliérain par quelques mots sur une vaste composition, le *Paradis perdu*, qui figura à l'Exposition de 1867 en compagnie des deux tableaux possédés par Napoléon III et dont nous avons parlé. Dans ce travail, qui lui avait été commandé par le roi de Bavière, Cabanel réunit toutes ses forces et fit honneur à l'art français. On y retrouve la ligne savante, le dessin mâle et fier du *Moïse*, l'ingénieux arrangement dont il avait le secret, les qualités de coloriste ou mieux encore d'harmoniste qui le distinguent dans quelques-unes de ses toiles, comme par exemple le *Poète*. La critique allemande ne put faire à moins de lui décerner des éloges.

La carrière de l'artiste fut donc laborieuse et des plus honorables. On lui doit également d'importantes peintures décoratives et, dans ce genre, celles qu'il exécuta à l'Hôtel-de-Ville de Paris sont fort remarquables ; l'espace nous fait défaut pour en parler. Le Salon de 1863, où il avait exposé le portrait de l'Empereur, lui valut la médaille d'honneur. Nommé la même année membre de l'Académie des beaux-arts et ensuite professeur à l'Ecole des beaux-arts en remplacement d'Horace Vernet, il introduisit dans cette dernière des réformes nécessaires. La grande médaille d'honneur lui fut décernée à l'occasion de l'Exposition de 1867, où ses œuvres tenaient une place si importante ; depuis 1864 il était officier de la Légion d'honneur.

Cabanel a formé des élèves distingués, dont plusieurs prix de Rome ; par eux se maintiendront les brillantes traditions du maître dont la France s'honore.



Eug. Aubert

JEANNE D'ARC DANS LA LITTÉRATURE ANGLAISE

IL était réservé à notre siècle de voir le peuple que Jeanne a combattu avec tant d'acharnement, et qui lui a fourni ses bourreaux les plus implacables, rendre enfin un hommage royal à sa glorieuse mémoire. Pendant longtemps, les annalistes des factions anglaises s'étaient plu à représenter comme une sorcière maudite, victorieuse de Talbot et de ses armées par les maléfices de Satan, l'innocente victime de Bedford et de Winchester, et cette légende, aussi odieuse que ridicule, Shakespeare n'avait pas craint de l'enregistrer dans sa trilogie de Henri VI. Le courant d'opinion créé par les juges de Rouen se prolongea en Angleterre jusqu'à la fin de la Révolution française. Encore à cette époque, la Pucelle de France était ridiculisée par le théâtre anglais ; elle finissait régulièrement par être livrée aux démons sur la scène. Il est vrai que, dans son propre pays, la pauvre fille n'était guère mieux traitée.

Mais dès l'année 1799, une première tentative de réhabilitation fut faite par un poète d'outre-Manche, Robert Southey. Ce téméraire osa prendre la défaite de sa patrie pour thème d'une épopée nationale et célébrer l'héroïne française dans des vers médiocres, il est vrai, mais qui étaient le prélude d'un mouvement réparateur. Après l'apparition des recueils de Buchon, de Guizot, et surtout des cinq volumes de Quicherat, ce mouvement se dessina avec plus d'énergie. Dans un article de la *Quarterly Review*, publié en 1842, lord Mahon essaya de faire comprendre l'importance de ces publications scientifiques et de mettre en lumière la véritable figure de la vierge guerrière. Il écrivit un récit clair et fidèle de sa vie, mais il ne vit en elle qu'une exaltée malade. A cette époque, on ne pouvait guère aller au delà.

Après lui, Thomas de Quincey, écrivant au fond des vieilles forêts de l'Ecosse, fit de Jeanne une héroïque visionnaire, " ineffablement grande", selon l'idéal purement philosophique. " Elle ne

lut rien, car elle ne savait pas lire ; mais elle avait entendu lire par d'autres certaines parties du Martyrologe romain. Elle pleura, émue de sympathie au chant des tristes *Miserere* de l'Eglise romaine ; elle s'éleva au ciel avec les joyeux et triomphants *Te Deum* de Rome ; elle tira sa force, son énergie, sa vie, des rites de cette même Eglise." Pas mal déjà, pour un protestant. Plus haut, Quincey parle franchement des voix qui inspiraient Jeanne et lui imposaient le devoir de sauver la France. Il stigmatise l'infamie de son procès et salue avec transport l'échafaud de la martyre. Ses pages renferment une prosopopée sublime. Cependant, comme il faut que la nature de l'Anglais se retrouve partout, il suppose encore que la mission de la Pucelle pouvait être, pour Charles VII et ses partisans, *une bonne affaire*.

En 1858, M. John O'Hagan, juge à la cour suprême d'Irlande, entreprit à son tour une longue biographie où, à côté du brillant littérateur, se révèle le magistrat austère. Le procès, la condamnation de la victime y sont étudiés en détail et sévèrement appréciés. L'auteur y révèle deux circonstances curieuses et bien caractéristiques : la première est que les Anglais accomplirent leur dessein de se débarrasser d'une ennemie si redoutable sous couleur d'obéissance aux lois et dans les formes strictement légales ; la seconde, qu'ils se servirent pour cette besogne, comme d'instruments dociles, d'individus nés dans le pays même auquel ils cherchaient à imposer leur joug." Voilà bien l'habileté britannique ! Au reste, le livre d'O'Hagan a sur les précédents toute la supériorité de l'écrivain catholique sur les biographes protestants, de la foi sur le scepticisme. Il sent déjà l'époque où l'on commence à parler de la canonisation de Jeanne.

Dès lors, les admirateurs de la pieuse bergère deviennent légion. C'est miss Manning, c'est miss Parr, lord Gower, mistress Caddy, le P. Wyndham, et d'autres encore, qui, à différents points de vue et d'une façon plus ou moins exacte, réhabilitent dans des études spéciales l'ancienne ennemie de leur nation. Ce sont les prédicateurs qui prononcent son panégyrique, et en tête Mgr Gillis, évêque de Lymira, vicaire apostolique d'Edimbourg. Ce sont les historiens, ce sont les poètes qui chantent sa louange sur tous les tons. Un de ces derniers, tout récent, met en présence Jeanne d'Arc et la République française. La seconde supplie la première de sauver de nouveau la patrie : Jeanne se refuse : " Non, la France mainte-

nant a besoin d'un héros et d'un homme ?" Triste vérité ; mais où est-il, l'homme ?

Toute cette revue de la littérature anglaise relative à la Pucelle se trouve avec beaucoup plus de détails et de citations intéressantes dans une brochure de M. Adolphe Sevin, un auteur qui connaît parfaitement son sujet et qui l'expose avec talent (1). Comme il le dit, les Anglais ont donné sur ce point à nos compatriotes l'exemple de la loyauté et du désintéressement. Grâce à leur initiative, les anciens griefs sont complètement effacés ; Jeanne tend à devenir, non plus une héroïne nationale, mais une gloire universelle, et en un mot la Sainte justement vénérée de toute l'Eglise et de tous les peuples.

Un missionnaire apostolique, M. l'abbé Henri Debout, a entrepris des recherches non plus dans la littérature anglaise, mais dans les archives de Londres, au *Record Office* et au *British Museum* (2). Il semble, à première vue, que ces deux riches établissements auraient dû lui fournir des pièces importantes sur la victime de Rouen, ou, tout au moins, quelque lettre, quelque mention. Mais c'est à peine s'ils ont conservé d'elle une trace fugitive. Les actes du gouvernement anglais en Normandie sont restés dans la capitale de cette province. Rymer lui-même, en composant son immense recueil de documents relatifs à l'histoire britannique, a été obligé, pour y faire figurer le nom de la Pucelle, d'intercaler parmi ses actes authentiques une lettre de Bedford où celle-ci est traitée d'instrument du diable, et dont l'origine est très suspecte. C'est l'avis de M. l'abbé Debout, qui part de là pour affirmer que la nation anglaise, que l'armée anglaise ne prenaient nullement Jeanne d'Arc pour une sorcière, mais que l'idée de la faire passer pour telle était venue aux chefs et au tribunal prévaricateur, afin de perdre sa réputation et de nuire à Charles VII.

“ On n'a pas une ligne, pas un mot, pas une tradition établissant que la Pucelle fût regardée par le peuple anglais, de 1429 à 1431, comme une sorcière. Les deux premiers chroniqueurs anglais qui se sont occupés d'elle, écrivant l'un en 1470 et l'autre en 1480, l'ap-

(1) *Jeanne d'Arc dans la littérature anglaise contemporaine*. Lille, 1894, in 8°.

(2) *Jeanne d'Arc et les archives anglaises*. Paris, 1895, in-8°.

pellent tous deux *Pucelle de Dieu*, et pas un seul document anglais du quinzième siècle, en dehors du procès de Rouen, ne contient contre elle l'accusation de sorcellerie. Or, à défaut des pièces historiques qui manquent, c'est le témoignage des chroniques qui doit nous éclairer sur la croyance du peuple anglais à ce sujet. Enfin le soin que s'est donné le gouvernement anglais pour traiter Jeanne officiellement et publiquement comme une sorcière, au lieu de la faire disparaître purement et simplement (comme il semble en avoir été question un moment), ne paraît-il pas prouver que les chefs avaient besoin de forts arguments pour convaincre leur peuple de la réalité de fait de sorcellerie ? Ils ne se seraient sans doute pas donné tant de peine si l'opinion publique avait été d'accord avec leur manière de voir."

Le fait est que l'aspect de Jeanne dans les combats, son air inspiré, et en même temps sa générosité, sa mansuétude pour les ennemis blessés, ne devaient guère donner aux Anglais l'idée d'un suppôt du démon. La terreur incroyable qu'ils éprouvaient s'expliquerait mieux par la version de M. l'abbé Debout : on peut combattre une sorcière et même en triompher ; on ne peut entrer en lutte avec une créature visiblement envoyée et soutenue par Dieu. D'un autre côté les soldats de Bedford, en relations journalières avec la population du pays qu'ils occupaient, devaient, dans une certaine mesure, subir leur influence et partager leur opinion sur la jeune guerrière.

Il faut avouer, cependant, que la légende des maléfices et des incantations de Jeanne d'Arc, si elle fut inventée de toutes pièces et volontairement par ses juges, se répandit et s'accrédita très vite chez les Anglais. Elle s'implanta profondément dans l'opinion publique de leur pays, puisque, ainsi que nous venons de le voir, elle s'y maintint jusqu'à une époque assez rapprochée de la nôtre. Il a fallu l'éloignement, il a fallu l'apaisement produit par le cours des siècles et le merveilleux progrès de la science historique, pour que, chez nos voisins comme chez nous, la pure et douce figure de notre immortelle héroïne se dégagât des ombres accumulées sur elle par la haine des uns et l'ingratitude des autres.

Terminons ces quelques remarques en citant l'appréciation d'un des derniers écrivains anglais qui ont écrit sur Jeanne d'Arc : " Her history is of unequalled pathos. No myth of Greece or Rome, no fairly tale of the Christian hagiology can vie with the tragic hor-

“ror and transcendent beauty of the story of the Maid of Orleans. “ Jeanne incarnates all that is loveliest in womanhood with all that “ is most admirable in man ; she unites the virtues of the cloister “ with the romance of the camp. She was as tender and true as “ our Douglas, but as brave as Deborah. She bore herself with “ equal charm in the cottage by her spinning-wheel and in the “ Court of the King. Misfortune did not disturb the serenity, nor “ victory spoil the humility of this superb soul. To have given “ birth to such a woman was an atonement in advance even for the “ crime of producing the author of *La Pucelle*, or Napoleon the “ devastator of Europe. As long as the human heart endures, the “ narrative of her captivity and her burning will rouse feelings “ that lie to deep for tears, and compel the English people and the “ Roman Church to admit that they have shared in the greatest “ crime in history since that which stands to the account of the “ Jewish Sanhedrim and the Roman proconsul for the Crucifixion.”

Il est difficile de rendre plus ample justice à celle que les anglais avaient si longtemps méconnu et traité en ennemie, mais il est évident que l'auteur s'efforce de palier le crime de ses compatriotes en leur associant *the Roman Church*. Il aurait besoin d'apprendre à rendre aussi justice à cette dernière, et ne pas la tenir responsable des faits et gestes d'un de ses fils indignes. En effet, Cauchon était déjà sous le coup des censures de l'Eglise de Rome, lorsqu'il ajouta ce forfait à ses méfaits antérieurs.

A. Seglauer.



LES METIS CANADIENS-FRANCAIS ⁽¹⁾

(Suite et fin.)

D'UN caractère loyal et chevaleresque, d'une indomptable énergie, d'une bravoure peu commune, Gabriel Dumont exerçait un puissant ascendant sur ses compatriotes, aussi bien dans le Saskatchewan que dans les autres provinces du Nord-Ouest.

Tous le considéraient comme l'homme d'action désigné d'avance pour les commander, si jamais ils étaient obligés de prendre les armes, de même qu'ils voyaient en Riel l'homme politique seul capable de les diriger par ses conseils, en cas de péril national.

Aussi, à la suite des menaces dont ils avaient été l'objet de la part de Clarke, chargèrent-ils Dumont d'aller trouver Riel aux États-Unis et de le ramener au plus vite au milieu d'eux.

Sans perdre de temps, Dumont s'adjoignit trois notables citoyens, Jacques Ibister, Moïse Ouellette et Michel Dumas, et se mit en route pour remplir sa mission.

Riel occupait toujours à Saint-Pierre, dans le Montana, le poste de confiance que les Jésuites lui avaient accordé en 1870, et menait sur la terre étrangère, entouré de sa famille, une existence paisible et laborieuse.

Mis hors la loi depuis quinze ans, il ne pouvait rentrer au Canada sans risquer sa vie.

Une fois pourtant, il avait franchi la frontière du Dominion ; voici dans quelles circonstances :

En 1875, comme protestation contre la déloyauté des Anglais qui, après avoir solennellement promis l'amnistie, avaient mis à prix la tête de Riel, les métis du Manitoba avaient élu leur ancien chef député au parlement fédéral.

Le nouveau représentant du peuple étant sous le coup d'une condamnation par contumace, personne ne pensait qu'il aurait la hardiesse de venir revendiquer son siège ; aussi l'émotion du public

(1) Reproduit de la *Revue du Monde catholique*, n° de septembre 1896.—Pour le commencement de cet article, voir la REVUE CANADIENNE du mois d'octobre dernier. P. 611.

fut-elle très vive, quand, un beau jour, on apprit que Riel s'était présenté au greffe du parlement pour s'y faire inscrire.

On avait bien cherché à l'arrêter, mais il avait réussi à s'échapper.

Les métis savaient donc bien que si Riel consentait à redevenir leur chef, ils pouvaient entièrement compter sur son énergie et son dévouement.

Gabriel Dumont a fait le récit de l'entrevue qu'il eut à Montana avec son compatriote. Ce récit, un peu naïf peut-être dans les détails, fait néanmoins bien ressortir tout à la fois la noblesse des sentiments de Riel et le caractère un peu superstitieux de la race métisse. En voici l'analyse.

Arrivés chez Riel le 4 février 1885, les délégués n'y trouvèrent que sa femme et ses enfants, car il était à la messe. Quelqu'un l'ayant averti de l'arrivée de ses compatriotes, il sortit de l'église pour leur souhaiter la bienvenue, fit dételer les chevaux et rentra de nouveau à l'église pour entendre la fin de la messe. Quand il revint, il leur dit : " Vous êtes quatre, il est de bon augure que vous arriviez ici le 4 de ce mois, mais comme vous venez chercher une cinquième personne, permettez que je ne vous donne ma réponse que le 5."

Le lendemain, il répondit aux délégués qu'il avait donné son cœur à son pays, qu'il acquiesçait à leur demande et était tout prêt à sacrifier au bien public sa tranquillité, le bonheur de sa famille et sa propre existence.

Gabriel Dumont et ses compagnons repartirent aussitôt, afin d'annoncer au peuple métis l'arrivée de Riel et de prendre sans tarder les mesures commandées par les circonstances.

Fidèle à sa promesse, Riel se mit lui-même en route huit jours plus tard, avec sa femme et ses deux jeunes enfants, qui avaient refusé de le laisser partir seul.

Obligés de traverser un pays accidenté, d'éviter la rencontre des agents du gouvernement canadien et de fuir les bandes de pillards, nombreuses dans ces régions, les voyageurs effectuèrent leur trajet dans des conditions aussi fatigantes que périlleuses. Enfin, après vingt-deux jours de marche, ils arrivèrent à Batoche le 6 mars.

Dès le lendemain, sur le seuil de l'église Saint-Antoine de Padoue, Riel prononçait devant une foule considérable accourue de toutes parts pour l'entendre, une admirable allocution dans

laquelle, bien loin d'exciter ses compatriotes à la rébellion, il leur recommandait de ne recourir à la force qu'en désespoir de cause et d'attendre encore un peu avant de prendre une résolution définitive.

Ce ne fut, en effet, que quelques jours plus tard, quand il eut perdu tout espoir d'arriver à un accommodement avec les autorités fédérales, que Riel se décida à tenir un langage belliqueux.

Aussitôt les métis s'organisèrent pour la lutte et formèrent un gouvernement dont Riel fut naturellement nommé président. D'autre part, Gabriel Dumont fut acclamé comme chef militaire des forces insurrectionnelles et prit pour lieutenants Maxime Lépine et Charles Nolin, réputés pour leur bravoure et leur intelligence.

Enfin, les insurgés choisirent pour leur drapeau un étendard blanc fleurdelisé orné d'emblèmes religieux.

On voit déjà que les métis n'avaient pas oublié leur origine française ; nous verrons que, pendant toute la durée des hostilités, non seulement ils se conformèrent strictement aux règles du droit des gens, mais encore qu'ils s'appliquèrent à suivre les traditions chevaleresques en honneur dans l'ancienne mère patrie de leurs ancêtres.

Ainsi, rien ne leur eût été plus facile que d'attaquer à l'improviste les Anglais, qui n'avaient pas encore eu le temps de terminer leurs préparatifs de guerre et de leur infliger sur l'heure des pertes sérieuses, peut-être même un désastre difficilement réparable.

Dédaigneux de semblables moyens, les métis ne voulurent pas se mettre en campagne avant que l'ennemi eût été dûment averti de leurs intentions.

Ils rédigèrent une déclaration de guerre, qui fut remise à Thomas Mackay, représentant de la confédération canadienne, ainsi qu'au capitaine Moore, commandant des troupes de police, et alors seulement la lutte s'engagea.

Les métis étaient relativement peu nombreux, mal armés, dépourvus de toute artillerie.

On envoya contre eux le général Middleton avec plus de 4,000 hommes de troupes, une artillerie formidable et des canonniers pour remonter les cours d'eau.

On voit combien la lutte était inégale.

Cependant, en dépit de ces conditions d'infériorité si fâcheuses pour eux, les métis obligèrent plus d'une fois l'ennemi à reculer et ne durent qu'à la trahison leur défaite définitive.

Les hostilités commencèrent, le 25 mars 1880, par un important combat, celui du *Lac-aux-Canards*.

Fait remarquable et qui prouve que Riel connaissait bien son histoire de France : il ordonna à ses soldats d'attendre, pour faire usage de leurs armes, que les Anglais aient tiré les premiers et assumé de la sorte la responsabilité du sang versé.

L'attente des métis ne fut du reste pas bien longue, les troupes de police britannique ayant fait pleuvoir sur eux une grêle de balles du plus loin qu'elles les aperçurent.

Gabriel Dumont et ses hommes n'en continuèrent pas moins leur marche, et attaquèrent l'ennemi avec une telle vigueur, qu'après un très vif engagement ils le forcèrent à battre précipitamment en retraite, abandonnant sur le terrain seize des siens, parmi lesquels le capitaine Moore, plus cinquante fusils et une dizaine de chevaux.

Plusieurs soldats anglais avaient, en outre, été faits prisonniers.

Les pertes des insurgés étaient minimes, mais leur vaillant chef Gabriel Dumont avait été mis hors de combat. Fort heureusement, la blessure qu'il avait reçue à la tête, quoique très douloureuse, n'était pas grave, et quelques jours plus tard il put reprendre son commandement.

Les prisonniers furent traités avec humanité, les blessés, sans distinction de nationalité, soignés avec dévouement, et l'ennemi reçut l'avis qu'il était autorisé à enlever les morts, ce qu'il fit aussitôt.

Quelques jours après ce combat, les métis furent renforcés par un certain nombre de guerriers indiens qui se joignirent spontanément à eux.

On ne saurait s'étonner que les Peaux-Rouges aient fait alors cause commune avec les métis, car, eux aussi, avaient beaucoup à se plaindre du gouvernement canadien ou de ses agents.

Au commencement de l'hiver, on avait fourni à ces malheureux sauvages des viandes tellement malsaines qu'un grand nombre d'entre eux étaient morts sitôt après s'en être nourris, et, dans un moment où le froid sévissait avec une rigueur exceptionnelle, on leur avait envoyé des vêtements dont ils n'avaient pu se servir tant ils étaient peu solides.

En outre, depuis quelque temps principalement, les agents du gouvernement se signalaient par une brutalité révoltante à l'égard des Indiens.

Ces derniers, en se joignant aux métis, ne firent donc que saisir une occasion favorable d'user de représailles à l'égard des blancs, dont les criminels agissements les avaient justement exaspérés.

Il faut d'ailleurs reconnaître que les Peaux-Rouges, répudiant les habitudes de cruauté qu'on a si justement reprochées à leurs ancêtres, se montrèrent accessibles aux sentiments d'humanité que leurs pères avaient ignorés.

Cette heureuse transformation dans les mœurs des sauvages à laquelle les métis n'étaient pas restés étrangers, ainsi qu'on l'a vu, était principalement l'œuvre des missionnaires catholiques, qui, après avoir pénétré dans les régions les plus inhospitalières du nord-ouest, y avaient opéré de si nombreuses conversions.

Les principaux chefs des Peaux-Rouges, comme *Gros-Ours* et *Poundmaker*, étaient de fervents chrétiens, se conduisirent comme tels et empêchèrent leurs guerriers de mettre à mort les blessés ou de maltraiter les prisonniers.

Si l'on eut à déplorer le meurtre de quelques colons et de deux missionnaires catholiques, le RR. PP. Marchand et Fafard, on doit faire remonter exclusivement la responsabilité de ces crimes à deux chefs qui, par exception, étaient restés païens, *Esprit-Errant* et *Autour-du-Ciel*.

Dans un deuxième engagement auquel prirent part les Indiens et qui eut lieu le 23 avril à l'*Anse-aux-Poissons*, les rebelles remportèrent encore un important succès. Gabriel Dumont a raconté, au sujet de cette affaire, le curieux incident que voici.

Un groupe de métis, posté en réserve dans un bois balayé par des mitrailleuses Gatling, ayant hésité à se porter en avant, un d'entre eux nommé Isidore Dumas eut l'idée d'entonner une vieille chanson guerrière du temps de Napoléon Ier, et aussitôt ses camarades, reprenant courage, se précipitèrent à corps perdu sur les canonnières anglais qui, délogés de leurs positions, eurent beaucoup de peine à sauver leurs pièces.

Enfin, après un combat acharné, le général Middleton abandonna le champ de bataille, laissant sur le terrain tous ses bagages, une quinzaine de morts et une quarantaine de blessés.

Dumont attribua le succès de la journée aux prières de Riel qui, pendant tout le temps de l'engagement, avait prié les bras en croix et n'avait cessé d'invoquer le Sacré-Cœur de Jésus.

Après plusieurs autres combats acharnés, notamment celui du

Coup-de-Couteau, la lutte se trouva circonscrite dans la région avoisinant Batoche, où les insurgés s'étaient fortifiés.

Résolu de frapper un grand coup, le général Middleton fit alors remonter dans la rivière Saskatchewan le vapeur *Northcote*, qui débarqua de nombreuses troupes et une formidable artillerie aux alentours de la ville, dont le bombardement commença aussitôt.

Elle résista héroïquement pendant trois jours, bien qu'elle fût écrasée par une grêle de projectiles, et ne serait peut-être jamais tombée au pouvoir de l'ennemi sans le secours de la trahison.

De lâches coquins avertirent le général Middleton que les métis étaient à court de munitions et lui indiquèrent le moyen de s'introduire dans la place.

Surpris à l'improviste par l'ennemi et sur le point d'être cerné, Dumont, après une défense désespérée, se vit dans la nécessité d'évacuer Batoche, le 12 mai.

Un détail caractéristique à ce sujet.

Un vieillard octogénaire nommé Ouellet refusait énergiquement de quitter la ville. Plusieurs fois Dumont lui avait dit : " Père, il faut reculer," le bonhomme répliquait toujours : " Arrête donc, je veux encore tuer un Anglais." Jamais on ne put le décider à battre en retraite, et il mourut héroïquement les armes à la main.

Réfugiés dans les bois avoisinant Batoche, les métis opposèrent encore pendant plusieurs heures à l'ennemi victorieux une résistance opiniâtre, mais, hélas ! leur cause était perdue.

Serrés de près par les troupes de Middleton, ils furent successivement délogés de toutes leurs positions et finalement durent se disperser.

Riel, qui errait dans les bois, tomba dans une embuscade et fut fait prisonnier ; quant à Dumont, il parvint à s'échapper, et se réfugia aux États-Unis.

L'insurrection était vaincue, la nation métisse écrasée et, une fois de plus encore, la force primait le droit.

Néanmoins, les patriotiques efforts de Riel et de ses compagnons n'étaient pas demeurés stériles.

En effet, au moment même où la lutte se poursuivait avec le plus d'acharnement, le gouvernement canadien, affolé à l'idée que la rébellion pouvait s'étendre à tout le nord de l'Amérique, avait spontanément accordé une satisfaction partielle aux réclamations d'un certain nombre de métis et leur avait accordé des avantages qu'ils n'auraient jamais obtenus dans d'autres circonstances.

IV

LE PROCÈS DE RIEL.

Voici donc Riel tombé entre les mains de ses impitoyables ennemis. Ils prirent sa tête, mais auparavant ils voulurent lui ravir l'honneur. Pas de calomnies qu'ils n'aient accumulées contre ce grand citoyen, pas de basses diffamations par lesquelles ils n'aient cherché à le salir avant de le traîner à l'échafaud.

Un être vil et méprisable, sans courage, assoiffé de sang, sans principes religieux, tel était d'après leur langage et leurs journaux, l'adversaire devant lequel ils avaient tremblé autrefois.

Lui un lâche, le patriote au grand cœur qui, aux heures de lutte, un crucifix pour toute arme, dédaigneux des balles et des boulets, parcourait les rangs des combattants, communiquant à tous sa flamme patriotique !

Lui un être sanguinaire, l'homme au cœur simple et bon, qui ordonnait de traiter avec une générosité inconnue de ses ennemis les blessés et les prisonniers !

Comme on reconnaît bien dans ces accusations abominables l'hypocrisie protestante jointe à la perfidie britannique !

On a encore osé reprocher à Riel l'exécution de Scott. Mais est-ce que la condamnation de ce malfaiteur ne fut pas prononcée par un conseil de guerre ? Est-ce qu'elle ne fut pas un acte de justice et de légitime défense ? Riel a-t-il donc fait autre chose que de laisser exécuter une sentence justement rendue contre un espion, un conspirateur, un assassin ? Au lecteur de répondre.

Ce fut un comble d'impudence de traiter Riel d'homme vénal. Riel le citoyen intègre qui, s'il eût voulu écouter les offres déshonorantes du gouvernement fédéral et trahir les siens, aurait pu obtenir tout l'or qu'il aurait voulu.

La vérité est, qu'en mars 1885, le cabinet d'Ottawa, pour étouffer l'insurrection naissante, voulut acheter son chef, et que celui-ci repoussa avec horreur ces infamantes propositions.

La vérité est aussi que, vers la même époque, Mgr Taché lui offrit, au nom du gouvernement, de lui faire restituer les biens dont on l'avait injustement dépouillé, et que Riel refusa encore !

Enfin, ses ennemis savaient bien qu'ils mentaient, quand ils le représentaient comme un homme sans principes religieux.

On sait déjà par ce qui précède, quels sentiments de profonde pitié l'animaient : on verra plus tard que sa mort fut celle d'un héros, d'un martyr et d'un saint.

Le procès de Riel fut une indigne parodie de la justice, un comble d'iniquité.

Déjà cet infortuné était soumis à une loi d'exception spéciale aux provinces du Nord-Ouest, et qui, dans sa rigueur, réduisait à 6 au lieu de 12 le nombre des jurés appelés à statuer sur son sort.

Cela ne suffit pas à ses persécuteurs, qui firent de ses juges des bourreaux, comme nous allons le prouver.

Effectivement, d'après la législation pénale du Nord-Ouest, c'est un juge appelé magistrat stipendiaire auquel incombe le soin de choisir le jury, et qui doit, dans ce but, établir une première liste de 36 noms dans laquelle sont pris les six jurés de session.

Or, ce fut un orangiste fanatique nommé Richardson, connu par sa haine contre les Français et les catholiques, qui procéda à la composition du tribunal criminel devant lequel l'accusé devait comparaître. On devine l'usage qu'il fit de son pouvoir discrétionnaire.

Tout d'abord, au lieu de comprendre sur la première liste de 36 noms un nombre égal de Français et d'Anglais, conformément à un usage universellement adopté au Canada, Richardson eut soin de n'y faire figurer que deux catholiques, un Canadien-Français et un Irlandais, et de désigner les autres membres de cette liste parmi les ennemis avérés de Riel, puis il s'y prit de façon à faire éliminer les deux catholiques du nombre des jurés de session.

Après avoir ainsi choisi les juges à son image, Richardson s'appliqua, de complicité avec l'avocat de la reine, à entraver par tous les moyens possibles la défense de l'accusé.

Ainsi la langue de Riel était le français, et la constitution canadienne permettait de procéder aux débats dans cette langue ; la cour d'assises ordonna qu'ils auraient lieu en anglais.

Ensuite, par une suprême iniquité, on refusa à l'accusé l'autorisation de produire à l'audience des documents indispensables à sa défense, notamment certaines lettres écrites par des agents du gouvernement et qui avaient été saisies sur sa personne. Elles établissaient les promesses mensongères, les dénis de justice dont les

métis avaient été victimes, et rendaient tout au moins excusable l'attitude de Riel et de ses compatriotes.

L'accusé demandait un délai pour faire venir des Etats-Unis plusieurs témoins à décharge dont la déposition présentait, à ses yeux, un intérêt capital. Cette requête fut dédaigneusement repoussée.

Les débats furent écourtés, scandaleusement précipités, afin d'abrégier la discussion et d'étouffer la défense.

Est-ce assez complet ?

Toutes ces illégalités, tous ces dénis de justice ont été dénoncés et prouvés, pièces en mains, devant le parlement fédéral, trop tard hélas ! par un courageux député, M. Cameron.

On n'est même pas bien sûr que Riel ait été condamné par le nombre de jurés exigé par la loi, car dans le dossier officiel soumis au parlement, on n'a pu relever que cinq noms comme étant ceux des jurés de session.

On conçoit que, jugé dans de semblables conditions, l'accusé était condamné d'avance.

En vain le défenseur s'efforça-t-il de prouver que l'exaltation patriotique de Riel était telle qu'elle était de nature à altérer son libre arbitre et ne laissait subsister en lui qu'une responsabilité limitée ; en vain rappela-t-il éloquemment aux juges qu'ils ne pouvaient traiter un patriote accusé d'un crime politique comme un vulgaire malfaiteur, sa voix ne fut pas écoutée.

Déclaré coupable de haute trahison sans atténuation d'aucune sorte, Riel fut condamné, le 28 juillet 1885, à être pendu comme un vil assassin.

Le rôle du tribunal criminel une fois terminé, il appartenait au gouvernement canadien de confirmer sa décision ou de l'atténuer.

Malheureusement, malgré l'impitoyable sévérité de l'arrêt prononcé contre Riel, bien minimes étaient les chances qu'une commutation de peine pût intervenir en sa faveur, car le cabinet fédéral était composé en grande majorité d'Anglais, francs-maçons pour la plupart, et peu disposés à la pitié.

Frapper l'homme politique qui les avait humiliés dans leur orgueil national, supprimer en la personne de Riel un Français patriote et un catholique militant, telle était l'intention manifeste des ministres d'origine britannique, qui détenaient dans le gouvernement canadien 7 portefeuilles sur 10.

Spécialement ceux d'entre eux qui étaient affiliés à la franc-maçonnerie voulaient venger sur l'ancien président du gouvernement insurrectionnel l'exécution de Scott, qui était un des membres les plus actifs de leur ténébreuse association.

“ Ah ! si jamais je puis tenir Riel en mon pouvoir, on verra, ” s'était écrié un jour sir Macdonald, premier ministre de la Confédération et grand maître des loges orangistes du Dominion. Riel était en son pouvoir, et il voulait sa tête.

Néanmoins, les amis du condamné conservaient encore une lueur d'espoir.

Ils se disaient que les trois ministres français qui, eux du moins, n'avaient pas été blessés dans leur fierté nationale et se disaient bons catholiques, se laisseraient sans doute toucher par l'infortune de leur compatriote et coreligionnaire ; ils espéraient que ces ministres plaideraient la cause de Riel auprès de leurs collègues et obtiendraient peut-être un adoucissement à une sentence manifestement trop sévère.

Cette éventualité d'une commutation de peine, si improbable qu'elle fût, provoqua pourtant les alarmes de la population anglaise du Canada et déclencha la fureur des francs-maçons dans tout le Dominion.

Alors on assista à un spectacle sans nom.

On vit les sujets britanniques de Sa Gracieuse Majesté s'acharner lâchement contre un homme sans défense ; on les vit entreprendre une campagne furieuse pour faire tomber sa tête.

Les francs-maçons se signalèrent surtout par leur violence. Leur organe officiel, *The Orangist Sentinel*, se mit à tenir un langage furibond, et déclara tout net au gouvernement qu'il ferait voter contre lui aux prochaines élections si Riel était l'objet d'une mesure de clémence.

Bref, les sectaires se répandirent en menaces de toutes sortes contre les autorités fédérales et multiplièrent dans le pays les manifestations sanguinaires. Ainsi, à Winnipeg, quelques jours avant l'exécution de Riel, les membres des loges orangistes du Manitoba eurent l'indignité d'élever au général Middleton un arc de triomphe représentant un échafaud.

Par contre, les Canadiens-Français, émus de pitié à la vue de l'infortune de Riel, indignés au souvenir de tous les dénis de justice dont il avait été victime pendant son procès, révoltés par les

manifestations sanguinaires dont il était l'objet, firent entendre de vives protestations et adressèrent suppliques sur suppliques au gouvernement pour obtenir la grâce du condamné.

Peu à peu cette affaire s'envenima et finit par prendre dans le Dominion les proportions d'un conflit aigu entre Anglais et Français.

D'autre part, un immense mouvement de pitié se produisit aux États-Unis, en Irlande, en France, un peu partout, de telle sorte que les télégrammes et les suppliques demandant une commutation de peine affluèrent à Ottawa.

Hélas ! rien n'y fit. Esclave des francs-maçons, le gouvernement refusa de modifier la sentence de mort prononcée contre Riel.

Par un raffinement de cruauté inouïe, le gouvernement fédéral prolongea pendant quatre mois les incertitudes de Riel, qui, après avoir été condamné en juillet 1884, ne fut exécuté que le 16 novembre suivant, à Régina, chef-lieu de l'Assiniboia.

V

EXÉCUTION DE RIEL.

Pendant la longue détention qui précéda sa mort, Riel ne cessa de manifester les sentiments les plus nobles et les plus touchants; de donner l'exemple d'une admirable résignation chrétienne et de faire preuve d'un inébranlable courage.

On ne peut lire sans émotion le testament qu'il rédigea dix jours avant son exécution et qui fait si bien connaître son grand cœur, son amour filial, sa confiance en Dieu.

En voici les principaux passages :

“ Prison de Régina, 6 novembre 1885.

“ Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Je déclare que ceci est mon testament, que je l'ai écrit librement dans la pleine possession de mes facultés mentales.

“ . . . Je remercie ma bonne et tendre mère pour m'avoir aimé d'un amour si chrétien. Je lui demande pardon pour toutes les fautes dont je me suis rendu coupable contre son amour, le respect et l'obéissance que je lui dois. Je lui demande aussi pardon pour

les fautes que j'ai commises contre mes devoirs envers mon bien-aimé et regretté père et envers sa mémoire vénérée.

“ Je remercie mes frères et sœurs pour le grand amour et la grande bonté qu'ils ont eus pour moi. Je leur demande aussi pardon pour toutes les erreurs dont j'ai pu me rendre coupable à leurs yeux.

“ Je remercie mes parents et ceux de ma femme, pour l'affection et la bienveillance qu'ils m'ont toujours montrées,—en particulier mon affectueux et bien-aimé beau-père,—ma belle-mère, mes beaux-frères et belles-sœurs. A eux aussi, je demande pardon pour tout ce qui, dans ma conduite, n'a pas été bien ou aurait été mal.

“ Je donne une franche et amicale poignée de main à mes amis de tout âge et de tout rang, de toute classe et de toute condition. Je les remercie pour les services qu'ils m'ont rendus. Ma reconnaissance, je la témoigne particulièrement à ceux de mes amis, tant de ce côté-ci de la frontière que de l'autre côté, qui ont daigné s'occuper de mes affaires en public, aux Oblats de Marie-Immaculée, à la Société de Saint-Sulpice et aux Sœurs-Grises, pour tous les bienfaits que j'ai reçus d'eux depuis mon enfance. Je leur offre mes remerciements.

“ Je pardonne de tout mon cœur et de tout mon esprit, de toutes mes forces et de toute mon âme, à ceux qui m'ont causé de la peine, qui m'ont occasionné du dommage, qui m'ont persécuté, qui, sans raison, m'ont fait la guerre pendant 15 ans, qui m'ont fait un semblant de procès, qui m'ont condamné à mort, et je leur pardonne entièrement comme je demande à Dieu de me pardonner entièrement toutes mes fautes au nom de Jésus-Christ. Je remercie ma femme pour sa bonté et sa charité à mon égard, pour la part qu'elle a prise si patiemment dans mes pénibles travaux et mes difficiles entreprises. Je la prie de me pardonner la peine que je lui ai causée volontairement. Je lui recommande d'avoir soin de ses petits enfants, de les élever d'une manière chrétienne, avec une attention toute particulière pour tout ce qui a rapport aux bonnes compagnies.

“ C'est mon désir que mes enfants soient élevés avec grand soin, en tout ce qui touche l'obéissance à l'Église. Je leur recommande de montrer le plus grand respect, la plus grande soumission, et la plus complète affection envers leur bonne mère.

“ Je ne laisse à mes enfants ni or ni argent, mais je supplie Dieu,

dans son infinie miséricorde, de remplir mon esprit et mon cœur de la vraie bénédiction paternelle que je désire leur donner. Jean, mon fils, Angélique, ma fille, je vous bénis au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, pour que vous vous appliquiez à connaître la volonté de Dieu et soyez fidèles à l'accomplir en toute piété et sincérité ; pour que vous pratiquiez la vertu fermement et simplement, sans parade, sans ostentation ; pour que vous fassiez le plus de bien possible et restiez obéissants au clergé, prêtres et évêques, surtout à votre évêque et à votre confesseur. Je vous bénis pour que votre mort soit douce, édifiante, bonne et sainte aux yeux de l'Eglise et de Jésus-Christ Notre-Seigneur.—*Amen.*

“ LOUIS-DAVID RIEL,

“ *fils de Louis Riel et de Julie de Lagimodière.*”

Voilà l'homme que ses ennemis déclaraient être un monstre d'impieeté et d'avarice. Pour tous biens, il ne laissait à sa femme et à ses enfants que le souvenir de ses vertus chrétiennes et un nom sans tache.

Aussi, quand le shérif Chapleau, frère du ministre, lui demanda sur les marches de l'échafaud s'il avait des intentions particulières pour la disposition de ses biens, Riel lui fit cette réponse digne de passer à la postérité : “ Je n'ai pour tout bien que ceci—et il touchait sa poitrine dans la région du cœur—et je l'ai donné à mon pays il y a quinze ans ; c'est tout ce qui me reste maintenant.”

Quelques heures avant son exécution, il avait écrit à sa mère les admirables lignes que voici :

“ Prison de Régina, 16 novembre 1885.

“ Ma chère mère,

“ J'ai reçu votre lettre de bénédiction, et hier dimanche j'ai demandé au Père André de la placer sur l'autel pendant la célébration de la messe, pour que son ombre se répandît sur moi.

“ A ma femme, mes enfants, mes frères, ma belle-sœur et autres parents qui me sont tous chers, dites pour moi adieu.

“ Chère mère, c'est le vœu de votre fils aîné, que vos prières pour moi montent jusqu'au trône de Jésus-Christ, à Marie, à Joseph, mon bon protecteur, et que la miséricorde et l'abondance des consolations de Dieu se répandent sur vous, sur ma femme, mes enfants et mes autres parents, de génération en génération.

“ Puisse Dieu, quand sonnera votre heure dernière, être tellement satisfait de votre piété, qu’il fasse rapporter votre esprit de la terre sur les ailes des anges.

“ Il est maintenant deux heures du matin, en ce jour, le dernier que je dois passer sur la terre, et le Père André m’a dit de me tenir prêt pour le grand événement. Je l’ai écouté et suis disposé à tout faire suivant ses avis et ses recommandations.

“ Dieu me tient dans sa main, pour me garder dans la paix et la douceur, comme l’huile tenue dans un vase et qu’on ne peut troubler. Je fais ce que je peux pour me tenir prêt ; je reste calme, conformément aux pieuses exhortations du vénérable archevêque Bourget. Hier et aujourd’hui j’ai prié Dieu de vous rassurer et de vous dispenser toutes sortes de consolations, afin que votre cœur ne soit pas troublé par la peine et l’anxiété. Je suis brave : je vous embrasse en toute affection.

“ Je vous embrasse en fils respectueux de son devoir. Toi, ma chère femme, je t’embrasse comme un époux chrétien, conformément à l’esprit conjugal des unions chrétiennes. J’embrasse mes enfants dans la grandeur de la miséricorde divine. Vous tous, frères, parents et amis, je vous embrasse avec toute la cordialité dont mon cœur est capable.

“ Chère mère, je suis votre fils affectionné, obéissant et soumis,

“ LOUIS-DAVID RIEL.”

Le Père André, confesseur de Riel, a raconté ainsi qu’il suit les derniers moments du condamné, dans une lettre qu’il adressa à l’avocat de celui-ci, M. Lemieux.

“ Régina, 20 novembre 1885.

“ Mon cher Monsieur Lemieux,

“ Notre pauvre ami Riel est mort en brave, en saint. Jamais mort ne m’a plus consolé et édifié. Je remercie le Seigneur de m’avoir rendu témoin de la vie que Riel a menée en prison. Il passait tout son temps à prier et à se préparer au passage terrible de cette vie à l’éternité, et Dieu lui a accordé la grâce de faire une mort héroïque.

“ Il a, si je puis me permettre cette expression, sanctifié l’échafaud ; le supplice auquel il a été condamné, loin d’être une ignominie, est devenu pour lui une véritable apothéose.

“ Le gouvernement ne pouvait mieux faire, pour rendre immortel le nom de Riel et se couvrir d’infamie aux yeux de l’histoire, que d’ordonner l’exécution de l’impitoyable sentence.

“ Toute la nuit qui a précédé sa mort, Riel n’a pas manifesté le moindre symptôme de frayeur.

“ Il a prié une grande partie de la nuit, et cela avec une ferveur, une beauté d’expression et une contenance qui le transfiguraient et donnaient à sa physionomie une expression de beauté céleste.

“ Mon cher ami, je ne puis vous dire les tristes impressions que j’ai éprouvées en tenant compagnie à ce prisonnier, pour lequel j’avais le respect et la vénération qu’on a pour un saint.

“ Voilà vingt-cinq ans que j’exerce le saint ministère, et je puis vous assurer que jamais mort ne m’a tant édifié et consolé à la fois.

“ Toute la nuit, il n’a pas eu une seule parole de plainte contre la sentence de mort ni contre ses persécuteurs.

“ Il était gai, joyeux, en voyant sa captivité près de se terminer.

“ Ne craignez rien, me disait-il, je ne ferai pas honte à mes amis, et je ne réjouirai pas mes ennemis et ceux de la religion en mourant en lâche. Voilà quinze ans qu’ils me poursuivent de leur haine, et jamais encore ils ne m’ont fait fléchir. A l’heure où ils me conduisent à l’échafaud, je faiblirai moins que jamais, et je leur suis infiniment reconnaissant de me délivrer de cette dure captivité qui pèse sur moi.”

“ Pendant toute la nuit, Riel fut occupé soit à prier et à écrire à ses parents et à ses amis, soit à converser avec moi sur des sujets purement spirituels.

“ A cinq heures je dis la messe pour lui, et il y communia pour la dernière fois, avec une piété angélique. Après six heures, il fit ses ablutions et procéda à sa toilette afin d’aller à la mort le corps et l’âme purifiés, comme marque de respect pour la majesté de Dieu qu’il devait bientôt rencontrer. Pour ce motif, il aurait désiré être bien habillé. Malgré la pauvreté de son accoutrement, il marcha à la mort son habillement bien brossé, ses cheveux bien peignés ; tout en lui respirait la propreté qui était le symbole de la pureté de son âme.

“ A huit heures et quart, quand l’assistant du shérif apparut à la porte de sa cellule, n’osant annoncer l’ordre fatal dont il était le messager, Riel, devinant combien il en coûtait à cet homme de

rompre le silence pour annoncer la terrible nouvelle, lui dit tranquillement et sans aucune émotion, qu'il était prêt.

" Il partit sur ces mots, traversa le *guard room*, marchant d'un pas ferme, et monta le long escalier qui conduit à la grande chambre où se trouvait l'échafaud.

" Dans cette chambre, en face de l'échafaud, nous nous mîmes à genoux et priâmes assez longtemps. Riel était le seul qui conservât son sang-froid et sa présence d'esprit.

" Il se leva et alla se placer bravement sur l'échafaud, et, avant d'être lancé dans l'éternité, il m'appela une dernière fois auprès de lui, m'embrassa, puis je m'éloignai. Comme je tournais le dos à l'échafaud, il me cria : " Courage, bon courage, mon père ! " Et recommandant son âme à Dieu, il invoquait le Sacré-Cœur de Jésus, quand la trappe s'ouvrit sous ses pieds.

" Sa mort fut presque instantanée, ses traits restèrent calmes et sa figure n'éprouva aucune contorsion.

" Jamais je n'ai vu de contenance plus radieuse que celle qu'il avait pendant qu'il priait, au moment où il monta à l'échafaud. La beauté de son âme se reflétait sur son visage, et un rayon de la lumière divine semblait déjà illuminer son visage. Ses yeux avaient un éclat extraordinaire et paraissaient se perdre dans la contemplation des grandeurs divines.

" Tous les assistants pleuraient. Le bourreau lui-même était ému."

Ainsi mourut Riel, dont la noble figure apparaîtra dans l'histoire pure et rayonnante comme celle d'un héros tombé pour la défense de sa patrie, comme celle d'un martyr lâchement sacrifié aux basses vengeances d'odieux sectaires.

En apprenant l'exécution de son époux, la femme du supplicié, qui était sur le point d'accoucher, mit au monde un enfant mort ; quant à la mère de Riel, elle devint folle.

La barbare exécution de ce grand Français produisit une indigne émotion dans la province de Québec.

Toutes les maisons se couvrirent d'insignes de deuil, tous les partis, unis dans un même sentiment de colère et de surprise, protestèrent unanimement contre cet assassinat légal.

Ainsi, le 22 novembre 1885, eut lieu à Montréal un " meeting " colossal, où plus de 50,000 citoyens votèrent par acclamation une motion flétrissant les membres du gouvernement fédéral, princi-

palement les ministres français qui, traités à leur devoir, n'avaient su écouter, dans cette grave circonstance, ni la voix de leur conscience ni celle de l'humanité.

On pendit en effigie ces tristes sires, on alluma des bûchers où leur image fut brûlée au milieu des vociférations populaires.

De leur côté, les Anglais sentirent se ranimer leur ancienne haine contre la nationalité française et leurs préjugés indéracinables contre la religion catholique.

Dans l'Ontario, notamment, les orangistes annonçaient ouvertement leur intention d'envahir la province de Québec, pour la dépouiller de ses franchises nationales et y anéantir l'influence française.

Jamais pays ne fut plus près d'une guerre civile que le Dominion en 1885 ; jamais événement politique ne laissa de traces plus profondes que l'exécution de Riel, dont, à l'heure actuelle, après dix ans écoulés, les Canadiens-Français ne peuvent encore parler sans amertume et sans colère.

VI

SITUATION ACTUELLE DES MÉTIS.

La question métisse n'est, du reste, pas encore résolue aujourd'hui, car le Dominion n'a jamais donné qu'une satisfaction incomplète aux réclamations des habitants du Nord-Ouest.

Effectivement, depuis les événements de 1885 jusqu'au jour tout récent encore où les conservateurs, maîtres du gouvernement depuis dix-huit ans, ont été précipités du pouvoir, les métis ont toujours été en butte à l'hostilité des autorités fédérales.

Ainsi, on a toujours refusé de faire arpenter les terres partageables du Nord-Ouest dans les conditions réclamées par les ayants-droit, et d'examiner les justes réclamations formulées, pour diverses causes, par les habitants du Saskatchewan.

Les libéraux, qui viennent de monter au pouvoir, répareront-ils les injustices criantes dont les métis sont encore victimes ? On peut l'espérer, car le parti progressiste s'est montré, dans différentes circonstances, bien disposé à l'égard des habitants du Nord-Ouest.

En tout cas, les nouveaux maîtres du gouvernement fédéral feront bien de ne pas oublier que la nation métisse est de celles que l'injustice révolte mais que la bonté désarme, et que, pour la défense de ses droits, elle a produit des héros, enfanté des martyrs.

Le sang de Riel n'aura pas été versé inutilement, si, un jour ou l'autre, justice complète est rendue à ceux pour lesquels il a donné sa vie.

Camille Derouet.



QUELQUES ERREURS HISTORIQUES

A CORRIGER.

LA *Revue du Monde catholique*, publiée à Paris, a fait paraître dans le numéro de septembre un article très intéressant sur les métis et les Canadiens-Français de Manitoba et du Nord-Ouest (1). L'auteur de cette étude est animé d'un excellent esprit ; il dit beaucoup de bien du peuple métis et cherche à lui rendre justice ; mais comme cet écrivain français n'a pas vécu longtemps dans le territoire du Nord-Ouest, il s'est glissé dans son travail quelques erreurs historiques que je me permettrai de relever, pour l'avantage de ceux qui plus tard consulteront la REVUE CANADIENNE dans le but d'écrire sur le Manitoba et les contrées de l'Amérique du Nord.

J'ai vécu 22 ans dans le pays de la Rivière-Rouge et je viens de publier le premier volume de son histoire. Pour compléter cet ouvrage, il m'a fallu faire de longues et persévérantes recherches. Pendant le quart de siècle que j'ai passé dans le Nord-Ouest, j'ai eu soin de consulter et d'interroger souvent les anciens du pays et les vieux missionnaires, tels que le Rév. J.-Bte Thibault, arrivé à la Rivière-Rouge en 1832, et Sa Grandeur Mgr Taché, arrivé en 1845. De plus j'ai copié tous les vieux documents qui me sont tombés sous la main après mon arrivée de St-Boniface en 1866. J'ai donc raison de croire que je suis parfaitement renseigné sur les événements qui ont eu lieu dans le Nord-Ouest et sur les personnages qui ont joué là un rôle important. Mon livre, *l'Ouest canadien*, paru au mois d'avril dernier, sera lu et consulté avec profit par tous ceux qui, à l'avenir, voudront parler du passé de la Rivière-Rouge, soit de sa découverte, soit de son exploitation par les différentes compagnies de traiteurs.

La *Revue du Monde catholique* dit : " Trois fleuves principaux, " *la rivière Rouge, l'Assiniboine* et la *Saskatchewan*, magnifiques " cours d'eau entièrement navigables, sillonnent la plaine, etc., etc."

(1) Article que la REVUE CANADIENNE reproduit dans son numéro d'octobre et dans celui-ci.

Ces trois cours d'eau sont loin d'être des fleuves. J'ai parcouru les bords de la rivière Rouge et de l'Assiniboine, et je puis affirmer que durant l'été l'Assiniboine ressemble plutôt, en certains endroits, à un humble ruisseau qu'à une rivière. On ne pourrait pas y naviguer même en canot.

La rivière Rouge, quoique plus considérable, ne serait navigable qu'au printemps et encore faudrait-il des bateaux plats construits exprès.

La Saskatchewan est une grande rivière navigable en certains endroits lors de la crue des eaux au mois de juillet. A cette époque de l'année, quand les grandes chaleurs de l'été fondent les neiges au sommet des montagnes Rocheuses, la Saskatchewan, qui a sa source dans ces montagnes, se gonfle. Alors des vaisseaux tirant plusieurs pieds d'eau, peuvent la descendre ; mais comme le courant est extrêmement rapide, ils ne pourraient la remonter que très difficilement et surtout très lentement. Donc ces trois rivières ne sont pas, *tant s'en faut, des fleuves entièrement navigables.*

La distance de la Rivière-Rouge aux montagnes Rocheuses n'est pas de 400 lieues, mais seulement de 800 et quelques milles.

* * *

En parlant de la compagnie du Nord-Ouest, fondée en 1783, la REVUE fait erreur lorsqu'elle dit que cette compagnie fut fondée par des capitalistes français.

La compagnie du Nord-Ouest fut toujours, pendant le cours de son existence, une compagnie *anglaise et protestante*. Si elle se para du nom de compagnie française, ce fut afin de capter la confiance des Canadiens, qui aimaient le nom de *Français*, et aussi pour gagner les sympathies des sauvages, qui détestaient cordialement les Anglais.

On peut juger, d'après la liste suivante, si les actionnaires de la compagnie du Nord-Ouest étaient bien anglais ou écossais :

McTavish, Benj. et Joseph Frobisher, Pangman, Pound, Gregory, McLeod, Alex. McKenzie, et plus tard les McDonald, les Cameron, les McKay—McDougall—Fraser—Shaw—Willis—Finlay—Hugh Waldane—Ellice—Forsyth—Halwell—Inglis—McGillivray—Richardson, etc., etc.

Nous ne voyons figurer que deux noms français dans la liste des

actionnaires de cette compagnie ; ce sont Chaboillez et de Rocheblave.

Les commis étaient presque tous anglais. On peut donc dire que, à part les Canadiens chasseurs et trappeurs qui travaillaient pour la compagnie, celle-ci était bien anglaise et qu'elle n'eut de français que le nom.

La REVUE se trompe en disant que " les Canadiens serviteurs de la compagnie du Nord-Ouest ne voulurent pas servir dans la compagnie de la baie d'Hudson, parce qu'il leur répugnait d'obéir à des chefs d'origine britannique "

Le vrai motif pour lequel ils abandonnèrent le service de la compagnie, ce fut le désir de s'établir dans la nouvelle colonie fondée sur les bords de la rivière Rouge et de se grouper auprès de la mission catholique fondée par Mgr Provencher, à St-Boniface.

Il est certain que les trappeurs canadiens et les métis n'auraient pas fait de différence d'obéir à leurs nouveaux chefs.

* * *

Riel, dit la REVUE, était âgé de 41 ans lorsqu'il se mit à la tête du mouvement des métis en 1869.

Riel n'avait que 22 ans lorsque éclatèrent les troubles de la Rivière-Rouge, à l'automne de 1869. Il arrivait de St-Paul, Minnesota, où il avait séjourné quelque temps après avoir terminé ses études au collège de Montréal.

Après la bataille de Batoche, perdue par les métis, Riel se cacha dans les bois, mais il ne fut pas livré à Middleton par trahison.

Il pouvait facilement, s'il l'eût voulu, échapper à ses ennemis : Gabriel Dumont et deux autres métis lui offraient de le conduire sans danger au delà des frontières et de le mettre en sûreté sur le territoire américain. Il était sur le point d'accepter cette offre, quand Middleton lui fit porter, par un prisonnier métis, une lettre dans laquelle il l'assurait qu'il serait traité honorablement s'il consentait à se livrer comme prisonnier. Le métis qui lui porta la lettre le mit en garde contre la mauvaise foi anglaise, mais il ajouta : " Après tout, Riel, faites comme vous voudrez. "

Riel, comptant sur la *générosité* anglaise, se détermina à aller trouver Middleton. On sait le reste. Riel ne fut donc pas trahi par les siens, mais il fut victime de sa trop grande confiance dans la parole du général anglais.

Les chefs sauvages Poundmaker et Big-Bear étaient païens. Ils ont été instruits du catholicisme et baptisés dans la prison.

Le jugement que porte la REVUE sur le procès de Riel est ce qu'il doit être. Les procédés employés par les ennemis des métis, durant toute cette cause, resteront une honte pour le gouvernement qui les a permis.

G. Dugas, Prêtre.



LE FAVORI
d'après Heywood Hardy

LOLITA

(Suite.)

“ Il nous est défendu d'aimer quelqu'un, fût-ce
notre enfant, plus que la vérité, plus que la
probité, plus que l'honneur.”

MME EMMELINE RAYMOND.

Parfois la mémoire de Mme de Blignac lui faisait défaut, mais jamais son audace. Un jour qu'elle sortait de chez elle, une amie l'aborde et lui recommande un malheureux employé de bureau, renvoyé la veille. La vicomtesse promet son appui et donne immédiatement au cocher l'adresse du ministère. Par bonheur, le ministre s'y trouve et la reçoit. Mme de Blignac entame un panegyrique enthousiaste de son protégé ; si bien que l'Excellence, pressée d'en finir, promet que sa bienveillance est acquise et demande le nom pour l'inscrire en note.

Le nom ! ah ! le nom . . . il était bien loin de la mémoire de la belle sollicitieuse : elle ne l'avait entendu prononcer qu'une fois, au vol, il ne lui en restait nul souvenir. Toute autre s'en serait trouvée embarrassée ; cependant, la vicomtesse, esquissant le plus charmant sourire, avoua qu'elle ignorait absolument le nom de son protégé, mais que ce nom ne servait de rien puisqu'on savait que c'était un commis renvoyé la veille. L'Excellence, étourdie de tant d'aplomb, prit sa note et réintégra le serviteur disgracié. C'était le plus beau coup de la vicomtesse ; elle aimait à s'en souvenir et le narrait d'une façon fort originale. “ Ce bêta de ministre, disait-elle en forme de conclusion, je ne sais pourquoi il tenait tant au nom : voulait-il ou ne voulait-il pas me faire plaisir ? Là était toute la question.”

Recommander Lolita semblait à ses amies chose fort simple. Cependant, ces dames se heurtèrent à une difficulté qu'elles n'avaient pas prévue : la vicomtesse ne sortait point depuis trois jours ; elle faillit même ne pas les recevoir. Néanmoins, au bout d'un quart d'heure d'attente, on les fit pénétrer dans le boudoir

japonais, hermétiquement voilé de ses rideaux, stores, paravents, qui y entretenaient une pénombre mystérieuse.

Mme de Blignac ne tarda pas à paraître ou, plutôt, à faire entendre le braisement de son peignoir de soie. Elle écouta les trois amies et leur répondit avec son affabilité habituelle, mais elle n'espérait pas pouvoir sortir avant plusieurs jours. Pourquoi ? Ces dames l'ignoraient.

Une femme de chambre fut appelée et invitée à lever les stores, ce qui permit à quelques rayons de jour de pénétrer dans le boudoir. La vicomtesse s'avança alors vers une glace et considéra attentivement son nez. Hélas ! sur ce nez s'étalait un gros bouton rouge, orné d'une affreuse petite pointe blanche. Impossible d'aller solliciter comme cela ! La vicomtesse connaissait son Florian ; elle savait que

Vieille femme n'obtient plus rien ;

mais elle modifiait ainsi ce vers connu :

Laide femme n'obtiendra rien.

Cela, disait-elle, était plus vrai encore.

D'un coup de timbre, elle rappela la camériste pour lui demander un chapeau et une voilette. Mme de Blignac posa son chapeau, avec beaucoup de soin, sur l'édifice élevé de sa coiffure ; puis elle ajusta la voilette... ce maudit bouton se voyait encore ! Elle essaya alors de faire descendre le voile plus bas, jusqu'à la bouche ; mais un tel expédient la défigurait ; car c'était précisément son triomphe, ce petit nez blanc et délicat, dépassant audacieusement la voilette noire. Non, il fallait y renoncer.

Heureusement, la vicomtesse avait plus d'une corde à son arc et voyant l'air désappointé de ses visiteuses, elle s'approcha d'un petit bureau, prit une feuille de papier rose, ornée au milieu de son chiffre, puis écrivit quelques lignes qu'elle glissa dans un enveloppe également rose ; elle cacheta avec sa bague héraldique, après avoir écrit l'adresse :

MONSIEUR FORTUNÉ,

de l'Académie française,

Boulevard de Courcelles.

—Vous porterez cela vous-même, lundi, mademoiselle, et toute seule, dit-elle à Lolita. Ne manquez pas d'apprendre à M. Fortuné

que je suis très souffrante et que, sans ce contretemps, j'aurais eu le plaisir de le voir moi-même. Je crois pouvoir vous assurer du succès.

On remercia et l'on sortit.

—Eh bien ! demanda Mme Levallois, que dites-vous de la vicomtesse de Clignac ?

—Je dis que c'est une personne très obligeante et qui paraît très influente, répondit Lolita.

Puis, elle se mit à rire, en songeant que c'était précisément ce qu'on lui avait répondu, deux heures plus tôt.

—Lundi, nous serons parties, dit Marthe ; nous avons promis à mon oncle d'arriver chez lui samedi soir ; mais j'espère bien que tu nous écriras tout de suite le compte rendu détaillé de ta visite et de ton installation, si, comme le dit la vicomtesse, le succès est assuré.

—Tu peux y compter, répondit Lolita. Puis, serrant affectueusement les mains de la mère et de la fille : adieu et merci, ajouta-t-elle.

IV

La nuit tombait. L'omnibus de Clichy-Odéon remontait lentement la rue Notre-Dame-de-Lorette dont la pente était rendue glissante par un froid brouillard de novembre. Les trois beaux percherons, attelés de front comme à un char antique, avaient peine, malgré le cheval de renfort, à hisser le lourd véhicule jusqu'au point de la rue de Donai où la montée s'aplanit ; et ils secouaient impatiemment leur crinière grise sur leur beau cou arrondi que tendait l'effort.

Tout à coup, sans que le conducteur eût fait arrêter, une ombre svelte surgit sur la plate-forme où elle se trouva vivement éclairée par les réflecteurs électriques d'un grand magasin de coiffure. C'était une jeune fille, vêtue d'un cache-poussière ou cache-misère, peut-être, et d'une petite toque noire, en imitation d'astrakan. Rien n'apparaissait de sa toilette sous le long manteau qui la couvrait, sinon une paire de bottines très minces, élégamment cambrées et des gants de peau de Suède noirs, un peu fanés, mais soigneusement recousus. C'était une femme pauvre, mais une femme comme il faut, il n'y avait pas à s'y tromper. De plus, elle

était remarquablement jolie et ce fut sans doute cette dernière qualité qui décida un jeune homme, occupant une des dernières places de l'omnibus, à la lui céder pour prendre la sienne sur la plate-forme.

Elle remercia, d'un geste poli, s'assit, visiblement soulagée, puis laissa errer distraitemment sur la vitre qui lui faisait face, le regard un peu triste de ses grands yeux.

Cependant, le jeune homme qui se trouvait près d'elle, quoique sur la plate-forme, n'avait pas cessé de l'observer. Il trouvait sans doute un plaisir d'artiste (car rien en lui n'indiquait l'insolence de l'homme de mauvaise compagnie) à étudier dans les moindres détails l'admirable type de la jeune voyageuse. Et d'abord, elle était très jeune. Ses yeux bleu foncé, profonds, surmontés de sourcils très allongés et très minces, mais d'un noir de jais, étaient sérieux, presque sévères ; le nez un peu long, fin et droit, confirmait la gravité du type. Ce haut de visage avait presque vingt ans ; mais la bouche était d'une fraîcheur, et la petite oreille qui disparaissait presque sous la torsade des cheveux blonds, d'un velouté qui n'appartient guère qu'à l'adolescence. Le cou flexible, l'ovale mignon étaient d'une enfant. Certes, si ces yeux tristes pouvaient s'animer et s'adoucir, le visage qu'ils éclairaient devait réunir tous les genres de séduction.

Quand l'omnibus s'arrêta à la place Clichy, la jeune femme, qui avait demandé une correspondance, en descendit pour remonter presque immédiatement dans le tramway de l'Étoile. Ses sourcils noirs eurent un imperceptible mouvement lorsqu'elle aperçut son voisin de l'omnibus qui prenait place en face d'elle. Il vit cette ombre de contrariété sur son visage et s'abstint de la regarder. Le trajet, d'ailleurs, fut court : devant le parc Monceau, le jeune homme descendit, sans faire arrêter. Quelle ne fut pas sa surprise en voyant la jeune voyageuse faire un signe au conducteur et descendre aussi !

Le jeune homme traversa rapidement, pour ne pas avoir l'air de la suivre (décidément, c'était un homme bien élevé) ; mais au bout de quelques pas, il s'aperçut avec stupéfaction qu'elle le suivait. Il touchait au terme de sa course, sinon de ses étonnements. Il entra dans une maison de belle apparence, s'essuya les pieds, puis, se retournant pour regarder dans la rue, il vit sa jeune voisine d'omnibus à quelques pas de lui. Elle paraissait non seulement fort

surprise, mais un peu gênée. Il monta, tandis qu'elle entra dans la loge du concierge.

Deux minutes plus tard, la porte du second étage qui s'était ouverte devant le jeune homme, se rouvrait devant la jeune femme. Mais, tandis que celui-ci avait pénétré en habitué, prenant seulement le temps d'accrocher son pardessus dans l'antichambre, la nouvelle venue dut donner son nom à un domestique, lequel, après lui avoir fait traverser deux pièces faiblement éclairées, l'introduisit dans une grande chambre, moitié salon, moitié bureau, et alla annoncer à l'une des portes : "Mademoiselle Dolores Declermont."

Au même moment, le jeune homme de l'omnibus traversait la pièce, donnant la main à une fillette d'environ douze ans, qui le tirait de toutes ses forces, en criant :

—Vite, vite ! Émile, je veux faire une partie de dominos avant le dîner.

Ils disparurent tous deux derrière une portière en tapisserie, couverte de chiens et de chasseurs dont ils semblaient suivre la rapide allure. Pendant ce court instant, le jeune homme et la jeune fille s'étaient regardés en rougissant involontairement.

Dolores Declermont que nous appellerons encore quelquefois Lolita, s'assit sur une chaise basse, devant la cheminée où brillait un feu de bois. Ses grands yeux firent l'inventaire de toute la pièce, mais ils n'y rencontrèrent sans doute pas ce qu'ils cherchaient, car lorsqu'ils s'abaissèrent vers le foyer, leurs longs cils retenaient une perle brillante qu'elle essuya du bout de son gant.

Quelques minutes s'écoulèrent qui lui parurent longues ; puis un pas mesuré se fit entendre, malgré les tapis moelleux, et un vieillard de haute taille entra dans le bureau.

Il s'assit, après avoir salué, et regarda la jeune fille sans rien dire, lui laissant ainsi tout l'embarras de la présentation.

Une légère rougeur colora les joues pâles de celle-ci, tandis qu'elle cherchait quelque chose dans un petit sac de cuir pendu à sa ceinture ; mais le crêpe de ses manchettes venait de s'accrocher à la chaîne et la pauvre fille, se sentant épiée, était maladroitement vaincue par ce léger obstacle.

Pendant ce temps, le vieillard suivait tous ses mouvements, d'un œil sagace. Il avait déjà remarqué sa beauté, sa distinction, la simplicité extrême de sa mise, la timidité qu'elle éprouvait en sa

présence et qui ne semblait pas lui déplaire, car il ne fit rien pour la dissiper.

Enfin, la manchette fut décrochée ; Lolita, dont la main tremblait un peu, tira une lettre de son petit sac et la tendit au vieillard. Il la reçut d'un geste condescendant qui fit valoir une fort belle main, mais très soignée ; il prit lentement son binocle, l'ajusta sur son nez et lut, en relevant un peu les sourcils qu'il avait fort épais. De temps en temps, un sourire légèrement sardonique plissait la commissure de ses lèvres fines.

Ce fut au tour de la jeune fille d'observer. Mais dans ses yeux limpides se reflétait toute la candeur d'une âme jeune, et non le mélange de finesse, de perspicacité et de défiance qui constitue l'observateur et qui brillait dans les yeux gris du vieillard. Elle le trouva beau et il l'était ; elle le crut bon et il devait l'être : son nom, sa vie, ses écrits, tout le donnait à penser.

M. Émile Fortuné était un philosophe spiritualiste et spirituel. Tolérant, oh ! extrêmement tolérant ! Sans pratiquer aucune religion, il les respectait toutes, ce qui est quelque chose ; on pouvait même supposer que la religion chrétienne avait ses préférences. Ses écrits prêchaient une morale aimable et sûre. Quand je dis " prêchaient," je me trompe : M. Fortuné n'avait rien du prédicateur. C'était un conteur, un conteur des plus agréables qui savait plaire aux lettrés parce qu'il en était un lui-même, aux gens du monde et aux femmes, par le tour mondain et anecdotique de sa morale en action. Rien de plus séduisant que cette morale. Elle préconisait, non seulement le bien, mais le très bien, le délicat, et c'était son grand charme auprès des natures élevées ; elle prouvait, en outre, qu'en le pratiquant tout s'arrangeait toujours au mieux de votre bonheur et de vos intérêts, et c'était son attrait auprès des natures moins élevées.

Personne n'avait su, comme M. Fortuné, parler de l'éducation. On sentait, en le lisant, que c'était une chose essentiellement simple et naturelle qui tournait aisément à bien ; aussi les mères raffolaient-elles de lui ; c'était leur auteur et, parfois même, leur directeur. Oui, il y en avait de tout à fait séduites qui, dans leurs difficultés domestiques, venaient lui demander conseil. Je ne sais s'il eût approuvé l'ingérence du prêtre dans la famille, mais je sais bien qu'il ne refusait pas la sienne et qu'il se vantait, à l'occasion, de l'avoir rendue efficace, sans citer de noms propres, bien entendu. Il était trop galant homme pour cela.

Lolita avait lu, avec son père, la plupart de ses ouvrages et s'en était éprise. Ce qui l'avait charmée, c'était cette solidité de principes, unie à une sensibilité, à un tact tout féminin. Elle cherchait la marque de ces qualités sur le visage de l'écrivain célèbre et elle ne songeait pas à s'étonner du silence presque impoli qu'il avait gardé envers elle : sa vénération était trop profonde pour cela.

M. Fortuné continuait sa lecture en souriant :

“ Si vous la prenez, c'est vous qui serez mon obligé ; vous verrez que vous me direz merci ; je vous envoie une perfection : elle sait tout.

“ VICOMTESSE DE BLIGNAC.”

Le lecteur ôta son binocle, replia la lettre et la posa sur la cheminée.

—Ainsi, mademoiselle, dit-il, vous êtes une perfection ?

Lolita rougit et ne répondit pas.

—Mme de Blignac, continua le philosophe, me dit que vous savez tout. La musique est-elle comprise dans cet adverbe ?

—Oui, monsieur, dit-elle, je suis musicienne.

—Pianiste ? violoncelliste ? harpiste ?

—Pianiste.

—Et cantatrice, peut-être ?

—Oui, monsieur, j'ai reçu des leçons de ma marraine, qui chante admirablement.

—Je désirerais connaître votre talent. Voulez-vous vous mettre au piano ?

La jeune fille se leva aussitôt et s'approcha d'un Pleyel, placé en face de la cheminée. Après avoir ôté ses gants noirs qui découvrirent deux mains fines dont l'une portait la bague de Notre-Dame del Pilar, en or, cadeau de sa marraine, elle débuta par quelques accords brillants auxquels elle fit succéder la plus suave mélodie qu'on pût entendre. C'était léger, doux, plaintif : un gémissement de tourterelle blessée ; le piano pleurait et le philosophe aussi. Ce sardonique vieillard était un mélomane enragé ; quand la jeune fille se retourna, après un dernier accord, elle fut presque effrayée de son succès.

—Bravo ! bravo ! divin, mon enfant, c'est divin ! Vous allez rester à dîner et ce soir vous nous chanterez quelque chose ; maintenant, je ne pourrais plus rien entendre : je suis trop remué.

Il disait vrai : des larmes coulaient de ses yeux ; à son indifférence railleuse avait tout à coup succédé une affectueuse admiration pour celle qui venait de faire goûter et qui promettait encore de si doux plaisirs à son âme d'artiste.

Lolita hasarda une timide protestation : elle n'était pas habillée convenablement et, d'ailleurs, sa marraine l'attendait.

—Je la ferai prévenir et l'on vous conduira. Quant à la toilette, elle n'est pas nécessaire : nous dînons en famille.

Une demi-heure après, la jeune fille faisait son entrée dans la salle à manger, au bras du vieillard qui la fit placer auprès de lui, après avoir annoncé :

—Mademoiselle Dolores Declermont.

Puis il ajouta en lui désignant les autres convives :

—Mademoiselle Anne Fortuné, ma sœur ; monsieur Émile Bordier, mon filleul ; mon fils Bernard ; ma fille Clotilde, votre élève.

On se mit à table, sans autre cérémonie.

Le service était luxueux, le dîner exquis : M. Fortuné ne devait pas appartenir à l'école de Diogène.

Lolita ne jouissait de rien : elle était gênée dans sa pauvre robe de laine noire, au milieu de tous ces inconnus. Elle avait à peine levé les yeux, au moment de la présentation ; cependant cela lui avait suffi pour reconnaître dans le filleul de M. Fortuné son voisin d'omnibus, devenu son voisin de table. La vieille demoiselle ressemblait à son frère, en beaucoup moins beau. Elle professait pour lui la plus respectueuse admiration et le filleul paraissait être dans les mêmes sentiments. Lolita, les éprouvant aussi, ne s'en montra pas surprise. Elle le fut au contraire et fort désagréablement de la brusquerie railleuse du fils Bernard et de l'indépendance aussi absolue que peu révérencieuse de la fille Clotilde, qui promettait une terrible élève. Quelle nature indomptable devait être la sienne pour que l'autorité d'un père, doublée de celle d'un philosophe, n'eût pas mieux réussi à la discipliner !

Cependant, au cours du dîner, la future institutrice eut le mot de l'énigme. Le domestique présentait la salade aux convives.

—Il ne faut pas que Clotilde en prenne, s'écria Mlle Anne : elle a été indisposée ce matin.

Le domestique passe outre. Mais Clotilde, prenant son assiette, alla quêter auprès du moraliste, qui la lui remplit de salade.

L'étonnement de Lolita se peignit sans doute sur son visage, car Bernard lui dit :

—Cela vous surprend, mademoiselle ? Vous en verrez bien d'autres.

Et Clotilde, la bouche pleine de salade, s'écria en éclatant de rire :

—Père et moi, nous faisons toujours tout ce que je veux.

Le philosophe crut devoir protester.

—Je suis, dit-il, très indulgent pour les peccadilles, afin de garder mon autorité dans les cas graves.

Mlle Anne approuva, sans rancune, tandis que le sourire ironique de Bernard s'accroissait.

Quelques instants après, on parla de patinage. Clotilde exprima à son père le désir d'avoir des patins et de s'en servir. M. Fortuné promit des patins, mais déclara qu'il ne pourrait conduire sa fille, à cause de ses occupations.

—Mlle Dolores me conduira, dit Clotilde.

Le philosophe regarda l'institutrice et répondit :

—Mlle Declermont est trop jeune pour aller seule avec toi au patinage. Quand le froid sera venu, tu tâcheras de décider Bernard à t'accompagner.

Clotilde, se levant aussitôt, courut passer ses bras autour du cou de son frère :

—Mon petit Bernard, mon gentil Bernard. . .

Mais le gentil Bernard donna une chiquenaude sur les mains de sa sœur et lui dit, d'un ton sec :

—Fais-moi le plaisir d'aller à ta place : je déteste les caresses intéressées.

Lolita rougit. Ce garçon lui semblait brutal envers son père, plus encore qu'envers sa sœur.

Clotilde avait fondu en larmes.

—Ne pleure pas, je m'arrangerai pour y aller, dit M. Fortuné. Et l'on se leva de table.

Bernard, qui roulait une cigarette, sortit en fredonnant :

C'est comme ça qu'ça finit toujours,
C'est comme ça qu'ça finit toujours.

V

Paris, ce 8 janvier 18...

Ma bien chère Marthe,

Figure-toi que je t'écris du boulevard de Courcelles et si tu me demandais ce que j'y trouve de plus extraordinaire, je te répondrais : C'est de m'y voir. Ce quartier m'éblouit sans me séduire ; je

préfèrais notre silencieuse rue de Condé, notre modeste Luxembourg et surtout notre vieux Saint-Sulpice, aux immenses maisons neuves, au parc neuf et à l'église neuve qui m'entourent. Mais je m'y ferai facilement, sans doute ; ceci n'est pas une difficulté. Ce qui en est une, par exemple, et une immense, c'est de remplir mon rôle dans cette maison. Rien ne m'avait préparée à cette carrière d'institutrice que je viens d'embrasser, sous l'empire d'une nécessité pressante. Je t'ai dit combien il est indispensable que je gagne au moins de quoi me suffire ; mon désir serait même de pouvoir ajouter au modique revenu de ma chère marraine ce qu'il faudrait pour lui rendre un peu du confortable dont elle avait l'habitude. L'idée de lui faire la vie plus douce me suffit pour remplir ma nouvelle tâche, non seulement avec courage, mais encore avec joie. Malheureusement, il faut quelque chose de plus pour la mener à bien : de la capacité, de l'expérience. L'une et l'autre me font absolument défaut, je le sens déjà. Viens donc à mon aide, toi, la sagesse incarnée ; donne-moi quelques conseils, car je commence dès maintenant à perdre pied et ne sais à quelle branche me raccrocher.

Il me semble que l'idéal serait de beaucoup aimer son élève et d'en être beaucoup aimée. En viendrai-je là, avec Clotilde ? Je ne sais. Elle me paraît, à première vue, n'aimer que deux personnes : elle, d'abord ; son frère Bernard, ensuite. Comment celui-ci, qui ne lui adresse guère que des réprimandes assez sèches ou des moqueries assez piquantes, a-t-il pu gagner son affection ? Mystère. Comment le filleul de M. Fortuné, jeune homme très doux, très complaisant pour elle, est-il pris, en récompense, pour sujet habituel de sa verve originale, mais fort impertinente ? Autre mystère. Quant à la tante Anne, on ne la compte pas : c'est la clé du buffet et le fermoir du porte-monnaie, voilà tout.

Si tu me demandes quelles sont les aptitudes de Clotilde, je serai obligée de te répondre : ignorance aussi absolue que la paresse ; intelligence portée uniquement vers ce qui amuse, ce qui est drôle. "C'est drôle." "Ce n'est pas drôle." Voilà sa seule méthode d'appréciation envers les gens comme envers les choses.

Miséricorde ! quel portrait ! Et il est ressemblant, je t'assure. Que vais-je devenir, moi qui dois pétrir cette cire, pas molle du tout ? Je me sentirais bien plutôt d'humeur à être encore élève qu'institutrice. Si tu savais avec quel plaisir j'écoute M. Fortuné quand il veut bien nous lire le soir, comme il sait lire, quelques

passages de ses écrits sur l'éducation ! Il y prend plaisir lui-même et ne dédaigne point mon humble admiration. Il faut te dire qu'il n'est pas gâté par son auditoire. Lorsqu'il parle des avantages de la fermeté chez l'éducateur, Clotilde lui tire la langue derrière le dos, tandis que Bernard hausse les épaules. M. Émile et Mlle Anne joignent leur approbation à la mienne ; mais l'une n'est pas assez éclairée pour compter, et l'autre est trop habituelle pour flatter. Je suis donc l'admiratrice en titre. Est-ce cela ou le talent de musicienne que m'a donné Pepa qui m'a conquis la bienveillance de mon maître ? Je l'ignore ; mais cette bienveillance existe et m'est témoinnée d'une façon toute paternelle qui m'est douce.

Ce qui me soutiendra par-dessus tout, ma bonne amie, c'est la pensée de ma chère marraine, sans compter les après-midi du dimanche que j'ai obtenu de passer avec elle. On a fait des difficultés, mais j'ai tenu bon ; Pepa et moi, *nous avons besoin de nous* ; nous sommes l'une à l'autre tout ce qui nous reste. Jamais je n'aurais accepté de passer un mois sans la voir.

Me voici obligée de te quitter ; il arrivera peut-être quelquefois que je ne pourrai pas t'écrire, tandis qu'à certains jours j'aurai le temps et le désir de dépasser les bornes d'une lettre. Ceci me donne l'idée de commencer un petit journal que je t'enverrai quand il y en aura assez pour former un paquet. Tu seras ainsi tenue au courant de tout ce qui concerne ta Lolita qui, dans sa nouvelle vie, est devnnue *mademoiselle Dolores*. Sous quelque nom que ce soit, crois bien qu'elle te garde la même affection. Je t'envoie, en témoignage, mille bons baisers à partager avec ta chère mère, à laquelle je te prie d'offrir mon respectueux souvenir.

Oh ! mon premier dimanche, mon jour de congé, de sortie ! Voilà que je comprends la joie des femmes de chambre, l'ivresse des collégiens, l'épanouissement des ouvriers, des vrais, de ceux qui travaillent en semaine ; car, ne jouit pas du dimanche qui veut : les paresseux, les oisifs, les riches ignoreront toujours la douceur de ces heures de repos et de liberté. Par la vitre de mon omnibus, je vois passer tous ces joyeux endimanchés auxquels je ne prenais pas garde jadis, que j'évitais même, et qui me semblent aujourd'hui des frères, ou, au moins, des confrères. Ils seront plus nombreux dans une heure : le déjeuner les retient, car midi vient de sonner. Je n'ai pas voulu prendre le mien, boulevard de Courcelles, malgré les instances de M. Fortuné et de Mlle Anne ; on reste trop longtemps

à table, cela m'aurait mangé tout mon congé. En revenant de la messe, j'ai bu seulement un bouillon, debout, sur le seuil de la cuisine où la brave Joséphine m'avait fait signe de venir, et me voilà dans le fond de l'omnibus, riant à la pensée de la surprise que je vais faire à ma bonne Pepa, car elle ignore nos conventions dominicales et ne s'attend pas à me voir aujourd'hui. Oh ! que le temps m'a semblé long loin d'elle !

Je suis entrée en fonctions le lundi : il y a donc une semaine que je joue du piano pour M. Fortuné ; une semaine que je fais des comptes pour Mlle Anne qui m'en a priée très gentiment ; une semaine enfin que je m'exténue à . . . ne rien apprendre à Clotilde, pas même la politesse. Mes efforts ont été couronnés d'un si complet insuccès que je me suis sentie prise de scrupules. Après une leçon pendant laquelle je n'ai pas même pu obtenir que mon élève consentît à s'asseoir, j'ai frappé bravement à la porte du père.

—Entrez ! Ah ! c'est vous, mademoiselle Dolores ; qu'y a-t-il pour votre service ?

Je m'assieds sur l'ottomane que me désigne la main blanche de M. Fortuné et je lui déclare sans préambule qu'il m'est impossible de faire quoi que ce soit de sa fille ; que je ne suis qu'un meuble de plus dans sa maison et, qui pis est, un meuble inutile ; que je lui vole son argent et qu'en conséquence, il ne me reste, à mon grand regret, d'autre parti à prendre que celui de m'en aller.

M. Fortuné m'écoute avec le plus grand calme et sans la moindre apparence de surprise. Je crois que les quelques institutrices qui se sont succédé assez rapidement sous son toit, avant mon arrivée, ne lui ont pas ménagé ce genre de confiance, car il me semble absolument blasé sur la matière, cependant, il s'enfonce dans son fauteuil, arrange les plis de sa robe de chambre de surah ouaté et frotte doucement ses belles mains l'une contre l'autre. Ces gestes familiers sont le prélude ordinaire des discours intimes. J'attends, avec une curiosité légèrement ironique, ce qu'il va bien pouvoir me dire ; car, quelle que soit la rhétorique qu'il emploie au secours de sa philosophie, il ne changera pas la situation qui est celle-ci : Mlle Clotilde Fortuné a été si mal élevée par M. le philosophe Fortuné, son père, que personne ne peut venir à bout de lui rien apprendre. Voyons : va-t-il rougir légèrement ? hésitera-t-il ? alléguera-t-il quelque excuse ?

Il ne rougit ni n'hésite ; il ne cherche aucune excuse.

—Mademoiselle, dit-il, du ton d'aimable et malicieuse bonhomie qui lui est habituel ; mademoiselle, vous êtes bien jeune, il est vrai, pour une tâche aussi austère que celle d'institutrice ; néanmoins, à défaut d'expérience, la nature vous a donné tant de qualités attrayantes que je vous crois très capable d'exercer une influence salutaire sur l'esprit de ma fille. Cette enfant, née fort délicate, a eu besoin de grands ménagements qui ont nui à son éducation. (J'émet un geste approbatif.) Il ne faut pas vouloir aller trop vite avec elle. Nous ne vous presserons pas ; nous n'exigerons ni des progrès rapides, ni des résultats extraordinaires ; nous serons très modestes dans nos prétentions ; nous vous accorderons beaucoup de temps.

J'interromps.

—Mais, monsieur, quand j'aurais dix ans devant moi, si toutes les semaines ressemblent à celle qui vient de s'écouler . . .

Je suis interrompue à mon tour.

—Permettez ! dit M. Fortuné (et malgré la courtoisie de sa parole et la suavité de son geste, je sens bien qu'il est légèrement agacé), permettez ! Votre manque d'expérience vous a peut-être entraînée à trop de hâte ? peut-être avez-vous trop pressé votre élève et s'en est-elle effrayée ?

J'ai beau faire un rapide examen de conscience, je ne vois mon élève qu'à califourchon sur sa chaise, ou debout, sur le piano, et c'est moi qui suis grandement effrayée, tandis qu'elle rit à gorge déployée de mes alarmes. J'ouvre donc la bouche pour protester ; mais M. Fortuné me la referme avec son invariable : " Permettez ! " Et, sans que je l'aie permis le moins du monde, il continue, d'un ton légèrement railleur, quoique toujours paternel :

—Ma chère enfant (car je vous considère comme une autre fille), vous avez fait comme ces bébés qui, après avoir semé des fleurs, grattent aussitôt la terre pour voir si la graine est levée.

Après cette gracieuse comparaison, M. Fortuné se lève lui-même et me reconduit poliment à la porte de son cabinet, où il me tend une main que je n'ose refuser ; puis, tandis que je le salue, fort interdite :

—Laissez germer, dit-il d'une voix suave : laissez germer ! — Et la porte se referme.

Qui est sotte ? c'est moi ; d'autant plus que j'aperçois derrière la

portière le malicieux visage de Clotilde. Je jurerais bien que la friponne n'a pas perdu un mot de notre entretien.

Voilà les souvenirs qui me poursuivent pendant mon trajet, mais je les chasse victorieusement. A demain les ennuis, à demain les soucis ; l'omnibus franchit la place Saint-Sulpice : encore quelques tours de roue et la rue de Condé m'apparaîtra.

—Conducteur ! arrêtez, s'il vous plaît.

Oh ! cette rue, cet escalier ! J'ai monté si vite que je suis obligée de m'arrêter pour respirer.

Drelin, drelin. Il faut venir rue de Condé pour voir encore des sonnettes. On a reconnu mon coup : j'entends courir, voici Pepa.

—*Madrina mia !*

—*Nina de mi corazon !*

Nous continuons notre conversation, en espagnol. Cette pauvre Pepa en avait été sevrée depuis huit jours et elle se tire si mal du français, quoiqu'elle le comprenne admirablement, qu'elle ne l'emploie avec moi que d'une façon intermittente. Comme ponctuation, des baisers : c'est international, cela. Voici une heure qui dédommage de bien des autres. Que dis-je, une heure ? quatre heures, s'il vous plaît, car il suffit que je sois entrée pour dîner. Mais à propos de dîner, je n'ai pas déjeuné, ma Pepa.

—Pas déjeuné ! *povrecita !* viens vite, viens vite : j'ai des œufs et du chocolat.

—Et moi, dis-je, en montrant un paquet, ficelé de rose, j'ai un pâté, un pâté de chez Bourbonneux.

—Oune omelette, oune pâté, dou chocolat ! dit Pepa : nous allons déjeuner mieux que la reine.

Nous déjeunons en nous mangeant des yeux. Pepa pose sa fourchette tout le temps, pour m'embrasser. J'ai retrouvé mon rouleau de serviette, mon couvert, ma timbale. Ici, je suis l'enfant, *la nina*. Oh ! que c'est donc meilleur que d'être la maîtresse !

Pepa veut tout savoir ; elle me fait faire le portrait de chacun des membres de la famille Fortuné, et elle a déjà bâti un petit roman pour moi. Cependant, une chose la gêne : il y a deux jeunes gens, elle ne peut pas me les faire épouser tous les deux. Afin de déterminer son choix, elle me demande sur eux des détails minutieux, tandis que je ris comme une folle, en lui baisant les mains.

—Je ne me marierai jamais, marraine ; je ne veux pas me marier, entends-tu : je ne veux aimer que toi.

—Folle, folle ! Et quand Pepa sera morte, que deviendras-tu ?

—Eh bien, soit, si cela peut te faire plaisir ; mais dans dix ans, pas avant, et n'en parlons plus aujourd'hui : cela nous prend tout notre congé.

Pepa consent à suspendre les hostilités matrimoniales. Je lui conte que j'ai trouvé pour elle une bonne excellente. Elle ne veut pas en entendre parler jusqu'à ce que je la nomme : Micaela.

—Oune Espagnola ! quel bonheur, mon Dieu ! Nous parlerons de toi, *nina*.

—J'y compte bien. Cette Micaela est une excellente fille que j'ai rencontrée ce matin même à Saint-Augustin. Je l'avais connue à Séville, où elle servait chez le directeur du chemin de fer. Ils sont revenus en France et l'y ont amenée avec eux ; mais, depuis, le directeur est mort, sa fille s'est mariée, son fils est entré à l'École polytechnique, et la mère a été habiter avec sa fille. Micaela est l'honnêteté même, je serai tranquille de la savoir avec ma marraine.

—Cinq heures, *madrina* : il faut que je me sauve.

—Ce n'est pas possible, *nina* ; la pendule avance, bien sour.

—Hélas ! non, ma montre dit la même chose ; mais je reviendrai dimanche.

—Je vais te reconduire.

—Non, non : Micaela ne te trouverait pas ; elle doit venir aujourd'hui s'entendre avec toi.

—Alors, à *Dios*.

—Là-dessus, une embrassade et des larmes, comme si je partais pour la Chine. Cela me gagne ; je baisse ma voilette, pour cacher mes yeux rouges, en montant dans l'Odéon qui va partir.

VI

Que vais-je devenir, ma chère Marthe ? M. Fortuné s'est absenté pour quarante-huit heures : il s'agit d'un discours à prononcer en Poitou, à l'inauguration de la statue d'un philosophe dont j'ai oublié le nom. Veux-tu me dire ce que je vais faire de sa fille pendant ce temps-là ? Elle a commencé par se lever à onze heures, juste le temps de faire sa toilette pour le déjeuner. Après le déjeuner, la récréation, bien entendu, tout comme si l'on avait travaillé. Pour le moment, l'heure de la leçon est sonnée, mais Clotilde résiste à tous mes appels. Elle fait des réussites et semble

prendre un plaisir tout nouveau à ce très vieux jeu. Je l'appelle encore, elle ne me répond même pas. Ma foi, je prends ma broderie et... je laisse germer.

Cependant, son silence m'inquiète : elle commet quelque énorme sottise, sans aucun doute. Allons voir...

Il était temps ! M. Fortuné a eu l'impardonnable imprudence d'oublier la clé sur sa bibliothèque et mon élève vient d'y prendre un livre, sans la moindre autorisation.

—Clotilde ! quel livre avez-vous là ?

—Un livre très gentil, mademoiselle ; voulez-vous que je lise tout haut ?

—Mais quel livre ?

—Ecoutez...

—Non, je n'écouterai pas un mot avant d'avoir vu le titre.

J'approche et je lis : *Nana*. Horreur !

—Clotilde, ne lisez pas, pas un seul mot, et donnez-moi ce livre.

Clotilde m'échappe, en riant ; elle grimpe sur le piano et se met à lire, tout debout, perchée là-haut. C'est un démon, cette fille-là ! Les larmes me viennent aux yeux ; je jette un appel désespéré :

—Mademoiselle Anne !

Elle n'y fera rien, mais, au moins, je n'aurai pas seule la responsabilité.

La porte s'ouvre. Clotilde ne lève même pas les yeux : la tante Anne n'en vaut pas la peine. Mais, que vois-je ?

Un poignet vigoureux a enlevé le livre des mains de la rebelle ; il a enlevé aussi la rebelle et l'a mise à terre où elle a l'air fort penaude.

C'est M. Bernard. Il me salue :

—Pardon, mademoiselle ; voudriez-vous me dire quelle est l'histoire que vous faites apprendre à Clotilde ?

L'histoire que je fais apprendre à Clotilde ! amère dérision ! Clotilde, depuis que je suis ici, n'a encore ouvert qu'un livre, celui qu'on vient de lui arracher des mains. Mais toute vérité n'est pas bonne à dire, surtout à M. Bernard.

—Monsieur, l'histoire de Clotilde est l'histoire sainte ; la voici sur cette table.

—Auriez-vous la bonté de me dire où elle en est ?

Aïe ! cela se complique.

—Monsieur, elle ne l'a pas encore commencée.

—Ah ! très bien. Merci, mademoiselle. Clotilde, tu vas apprendre les deux premiers chapitres et tu me les réciteras à quatre heures. Si tu ne les sais pas parfaitement, tu dîneras dans ta chambre avec une assiettée de soupe et un morceau de pain. Rappelle-toi qu'en l'absence de ton père, c'est moi qui suis le maître ici.

Ceci dit, M. Bernard sort, sans même avoir l'air de penser qu'on puisse lui répliquer. Je crois rêver. Mais je ne suis pas au bout de mes ébahissements. Clotilde lit son histoire sainte, Clotilde l'apprend ! Ah ! ça, il est donc sorcier ?

Au bout d'une heure, elle vient à moi avec son livre.

—Mademoiselle, voulez-vous me faire réciter ?

—Je veux de tout mon cœur.

Clotilde récite, Clotilde sait ; elle fait à peine deux ou trois erreurs très légères.

—C'est bien, Clotilde ; vous pouvez vous reposer, maintenant.

—Oh ! non, mademoiselle, ce n'est pas assez bien : Bernard est si sévère !

—Ah ! il est sévère ?

—Je crois bien ! S'il se met à me faire réciter mes leçons, je suis perdue !

“ Mon Dieu, dis-je intérieurement, tout en regardant Clotilde avec compassion : faites qu'elle soit perdue, car je ne vois pas d'autre moyen de la sauver.”

Pendant que Clotilde perlait sa leçon, je suis allée au salon où j'ai épousseté les bibelots, fort négligés par la bonne de Mlle Anne. “ Il y aurait de quoi faire quelque chose de bien avec ce salon-là, pensais-je, mais il faudrait tout bouleverser.” Il paraît que j'avais pensé tout haut, car j'entendis derrière moi :

—Oh ! oui, mademoiselle, bouleversez tout, je vous en prie : ça manque absolument de chien.

—Clotilde, dis-je, me retournant : quelle expression !

—Eh bien, de chic, si vous aimez mieux. Bouleversez, bouleversez vite, mademoiselle !

—Mais, Clotilde, que diraient Mlle Anne et votre père ?

—Papa ne dira rien et je vais demander la permission à ma tante Anne.

Cela dit, mon élève sort en courant. Elle revient de même, en m'annonçant que la permission est obtenue.

Elle me demande comme une faveur d'aider au branle-bas et s'y

prête avec une dextérité et une docilité que j'aimerais à lui voir pour d'autres occupations utiles.

Le salon est transformé. Je viens d'y établir un désordre harmonieux qui est le comble de l'art. Dans l'embrasure de la croisée de droite, j'ai installé une petite retraite : table à ouvrage, liseuse, bergère, coussins ; le store de satin cerise relevé pour apercevoir la cime des arbres du parc Monceau. Plus loin, le piano retourné, afin que les sons ne se perdent pas contre le mur ; sa robe bien drapée, une porcelaine légère posée dessus. Les voiles des fauteuils, jetés en pointe, au lieu d'être posés carrément ; les meubles de coin, obliques ! enfin, dans tout, un petit rien qui donne de la vie et produit des lignes harmonieuses, des rapprochements de couleurs amies.

Clotilde est ravie, mais Mlle Anne qu'elle a été chercher pour contempler notre œuvre, nous adresse un compliment froid : il est visible qu'elle regrette ses alignements.

Le soir, M. Émile arrive et s'extasie : ce garçon-là a le sentiment du beau. T'ai-je dit qu'il est poète, fort bon poète, même ? Il fait très bien les vers et les récite mieux encore. Chose singulière, M. Fortuné, son parrain, n'a pas l'air de croire qu'il ait du talent ; il me semble que le pauvre filleul souffre un peu d'être méconnu d'un juge aussi estimé. D'où cela vient-il ? M. Fortuné craint-il pour ce jeune homme des espérances qui pourraient être des illusions, la carrière de poète ne rapportant guère que de la gloire, quand elle en rapporte ? ou bien, l'habitude de voir son filleul dans les plus prosaïques circonstances de la vie l'empêche-t-elle de prendre au sérieux un talent très grand déjà, à mon humble avis ? Je ne sais ; mais ce que je sais bien, c'est que M. Émile me recherche, parce qu'il sent que j'admire ses œuvres. Je l'encourage d'autant plus volontiers que je le vois rebuté par tous (comme poète, car on l'aime et on le traite fort bien). Clotilde ne sent pas les vers et M. Bernard s'en moque. Mais de quoi ne se moque-t-il point ?

Il m'agace... cependant je ne veux pas dire de mal de lui, car il m'a rendu un fier service en se faisant le répétiteur de Clotilde. Puisse-t-il continuer encore quand M. Fortuné sera revenu ?

Que je te conte, ma chère amie, l'arrivée de M. Fortuné. Un télégramme nous avait prévenus de ne pas l'attendre pour dîner. Mais le soir, vers neuf heures, tandis que nous étions tous réunis au salon, il entra, promena ses regards autour de la pièce et dit, en souriant :

—Comment en un or pur le plomb s'est-il changé ?

Clotilde se jeta à son cou.

—C'est mademoiselle qui a fait cela, dit-elle.

—Eh bien, reprit M. Fortuné, mademoiselle a du goût et un très bon goût. N'es-tu pas de cet avis, Émile ? ajouta-t-il, en regardant avec un demi-sourire, son filleul qui se mit à rougir comme une jeune fille.

—Oh ! s'écria Clotilde, comment Émile douterait-il du goût de l'unique personne qui admire ses vers ?

—Ce serait sévère, dit Bernard, qui cultive le calembourg.

M. Fortuné sourit et répliqua :

—Émile a raison ; ce ne sera jamais moi qui le blâmerai d'avoir choisi une si charmante confidente.

Ce mot ne me plut pas, ma bonne Marthe, et je pris sans doute ce que tu appelles mon air de princesse offensée, car M. Émile rougit de nouveau, M. Fortuné s'assit sans rien dire de plus et M. Bernard, toujours enchanté quand son cousin est vexé, se mit à jouer une marche triomphale qui semblait arracher l'âme du piano de Clotilde.

Il cessa presque aussitôt et toutes les bouches s'ouvrirent pour demander à M. Fortuné le récit de son voyage.

—Pas maintenant, dit-il : je suis un peu fatigué. Demain, je vous conterai cela ; sachez seulement, ce soir, que tout a été au mieux.

Mademoiselle Dolores, vous seriez vraiment une fée bienfait-sante si vous vouliez nous chanter quelque chose. Nous ne connaissons encore que votre talent de pianiste ; si celui de cantatrice l'égale, notre plaisir sera grand.

J'acceptai, non sans un léger serrement de cœur. Depuis la mort de mes parents, je n'avais pas chanté.

—Que désirez-vous entendre ? demandai-je.

—*O mon Fernand*, s'écria Clotilde : c'est si beau, et je suis sûre que mademoiselle a une voix de contralto. Quand je serai plus forte, je le chanterai.

—Mademoiselle peut le chanter si elle veut, dit Bernard, mais toi, Clotilde, tant que ton frère aura quelque influence sur ta conduite, tu t'en abstiendras.

—Pourquoi donc ?

—Ni ma sœur, ni ma femme, si j'en ai jamais une, reprit Ber-

nard, ne chanteront des airs d'opéra, moi présent. Les femmes du monde devraient laisser cela aux actrices, avec bien d'autres choses encore qui ne leur conviennent point.

Cette fois, j'étais absolument de l'avis de M. Bernard, mais cet avis me surprenait tellement de sa part que ma physionomie trahit sans doute ma surprise, car M. Fortuné me dit, en riant :

—Voilà un étudiant qui doit vous paraître bien sévère ? Je m'imagine quelquefois que Bernard entrera au couvent. Ce ne serait pas mon goût, mais je fais profession de la plus grande tolérance pour les opinions sincères et je ne mettrais certainement aucun obstacle à sa vocation.

Cela me sembla bien beau de la part du père d'un fils unique ; ce qui me le sembla moins et ne m'édifia pas du tout, ce fut la réponse de M. Bernard, réponse accompagnée de la grimace ironique qui lui est habituelle quand il parle à son père.

—En vérité, dit M. Bernard, vous n'êtes pas dégoûté et j'ai pour votre tolérance la dose exacte de reconnaissance qu'elle mérite. Mais, ajouta-t-il en se tournant vers moi, je ne suis pas encore au couvent, mademoiselle, et je ne possède sur vous aucun droit ! ehantez donc tous les airs d'opéra que vous voudrez.

Ce disant, il traversa le salon pour sortir.

—J'en serais fort empêchée, répondis-je : je n'ai jamais chanté que des romances ou des airs d'église.

(A suivre.)



CHRONIQUE DU MOIS

I.—Le Czar en France.

Le 6 octobre dernier le Czar Nicolas II et l'impératrice de Russie ont débarqué à Cherbourg, où leurs Majestés ont été reçues par le président de la république M. Faure.

Après avoir passé la revue de la flotte française, le Czar a assisté, à l'arsenal, à un dîner donné en l'honneur des souverains russes.

Au moment des toasts, le président a porté en ces termes la santé des hôtes de France :

“ C'est avec une grande joie que, accompagné du président du Sénat et du président de la Chambre des députés, j'ai reçu aujourd'hui Votre Majesté Impériale et Sa Majesté l'Impératrice.

“ Le président de la République est certain de répondre aux sentiments de la nation en se faisant l'interprète des vœux unanimes qu'elle forme pour la famille impériale, pour la gloire du règne de Votre Majesté et pour le bonheur de la Russie.

“ Demain, à Paris, Votre Majesté sentira battre le cœur du peuple français, et l'accueil qui sera fait à l'empereur et à l'impératrice de Russie leur prouvera la sincérité de notre amitié.

“ Votre Majesté a voulu arriver en France escortée par une de nos escadres : la marine française lui en est reconnaissante. Elle se rappelle avec orgueil les nombreuses marques de sympathie dont l'entoura votre auguste père et la part qu'il lui a été donné de prendre aux manifestations de Cronstadt et de Toulon.

“ En souhaitant à Votre Majesté la bienvenue sur le sol de la République, je lève mon verre en l'honneur de l'empereur et de l'impératrice de Russie.”

Le toast a été écouté dans un religieux silence par tous les assistants.

La musique de la flotte a joué aussitôt l'hymne russe.

L'empereur Nicolas a répondu en français par le toast suivant :

“ Je suis touché de l'accueil sympathique et cordial qui nous a été fait à Cherbourg. J'ai beaucoup admiré l'escadre qui nous a escortés, ainsi que le bateau-amiral le *Hoch*.

“ En touchant le sol d'une nation amie, je partage les sentiments que vous venez d'exprimer, monsieur le président.

“ Je lève mon verre en l'honneur de la nation, de la flotte française et de ses braves marins, et je remercie monsieur le président de la République pour les souhaits de bienvenue qu'il vient de nous exprimer.”

L'entrée des souverains russes à Paris a été une ovation sans exemple et sans précédents. Malgré l'enthousiasme sans bornes manifesté par des millions de spectateurs, l'ordre n'a pas cessé de régner.

Leurs Majestés se sont rendues directement au palais de l'ambassade russe, où le baron et la baronne de Morenheim leur ont offert, selon l'antique usage, le pain et le sel.

Après le déjeuner intime, l'empereur et l'impératrice se sont rendus à l'office et ont assisté au *Te Deum* dans l'église russe de la rue Daru.

En sortant de l'église, l'impératrice est retournée à l'ambassade, où elle a reçu Mme et Mlle Faure et plus tard Mme Carnot.

Le Czar, de son côté, s'est rendu à l'Élysée.

Le président de la République l'attendait au haut du perron, ayant derrière lui tous les officiers de sa maison militaire.

Les deux chefs d'Etat se sont serrés amicalement la main et se sont dirigés vers le salon dit salon des Grâces, où ils ont eu une conversation privée qui a duré vingt minutes.

L'entretien terminé, le président de la République a conduit l'empereur de Russie dans un second salon, où il a présenté de nouveau les ministres à l'empereur. Le protocole exige, en effet, paraît-il, pour chaque cérémonie, les présentations officielles des personnes présentes.

Puis l'empereur, le président de la République, les ministres, les officiers de la maison militaire du président et ceux du czar se sont rendus dans la grande salle des fêtes. C'est là qu'a eu lieu la partie la plus imposante et la plus significative des réceptions.

Tous les membres du Sénat et de la Chambre sans distinction de partis n'avaient pas hésité à interrompre leurs vacances et à quitter leurs départements respectifs pour venir saluer le souverain de la nation russe ; leur nombre était considérable. On ne comptait pas moins de 200 sénateurs et de 300 députés. Tous étaient en habit noir et revêtus de leurs insignes. Les sénateurs étaient à droite, les députés à gauche. Au centre étaient groupés les anciens présidents du conseil ou ministres des affaires étrangères : MM. Charles Dupuy, Ribot, Develle, Léon Bourgeois, Goblet, etc.

Le président de la République a pris la parole au milieu d'un silence profond et très impressionnant. Il a, en quelques mots, exprimé la satisfaction qu'il éprouvait de pouvoir présenter à l'empereur de Russie les membres du Parlement.

Le czar a répondu qu'il était heureux, de son côté, de se trouver au milieu des élus de la France.

M. Loubet, président du Sénat, s'est avancé et a nommé successivement à l'empereur un grand nombre de sénateurs. Le czar s'est entretenu quelques instants avec eux, notamment avec M. de Freycinet.

M. Brisson a succédé à M. Loubet. Il a présenté, à son tour, les membres les plus éminents de la Chambre. L'empereur a échangé quelques paroles avec MM. Ch. Dupuy, Develle, Ribot, Poincaré, Doumer, Deschanel, Goblet, etc.

Le czar et le président ont passé, saluant respectueusement tous les autres sénateurs et députés.

Dans le salon Murat et dans le grand salon du rez-de-chaussée se

trouvaient réunis le cardinal Richard et les hauts dignitaires du clergé, les membres du conseil supérieur de la guerre, les généraux commandants de corps d'armée, les amiraux membres du conseil supérieur de la marine, les conseillers d'Etat, les grands-croix et membres du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, les conseillers à la cour de cassation, les conseillers à la cour des comptes, les conseillers à la cour d'appel, le président de la chambre de commerce de Paris, le président du tribunal de commerce, le préfet de la Seine, le préfet de police, etc.

Les présentations ont été faites par les ministres dans les attributions desquels rentrent ces grands corps de l'Etat.

La cérémonie s'est terminée par la présentation, dans la salle des grades, des membres de la maison militaire et de la maison civile du président de la République.

À 4 heures, l'empereur s'est retiré. Le président l'a reconduit jusqu'à moitié de l'escalier.

Les troupes ont présenté les armes, la musique a joué l'*Hymne russe*.

Les réceptions au palais de l'empereur ont eu lieu à 5 heures.

Le dîner offert à l'Elysée aux souverains par M. et Mme Faure a commencé à sept heures.

Au toast porté à Leurs Majestés par le président, le Czar a répondu en ces termes :

" Je suis profondément touché de l'accueil qui nous a été fait, à l'impératrice et à moi, dans cette grande ville de Paris, source de tant de génie, de tant de goût et de tant de lumière.

" Fidèle à d'inoubliables traditions, je suis venu en France pour saluer en vous, monsieur le président, le chef d'une nation à laquelle nous unissent des liens si précieux.

" Ainsi que vous l'avez dit, cette amitié ne peut avoir, par sa constance, que la plus heureuse influence.

" Je vous prie, monsieur le président, d'être l'interprète de ces sentiments auprès de la France entière.

" En vous remerciant des vœux exprimés pour l'impératrice et pour moi, je bois à la France et je lève mon verre en l'honneur de M. le président de la République française."

Mercredi matin, les souverains se sont rendus d'abord à Notre-Dame, dont la grande nef était illuminée et couverte de riches tapis. Le président de la République les accompagnait. Les augustes visiteurs ont été reçus par le cardinal Richard, qui a présenté à l'empereur les vicaires généraux, les chanoines, les membres du conseil de Fabrique et l'abbé Lanusse, le vénérable aumônier de Saint-Cyr.

Le cardinal conduit ensuite le tsar, la tsarine et le président au sanctuaire, et la visite continue par la chapelle funéraire du Pasteur qui est à l'entrée du *deambulatorium*, les chapelles absidales où se trouvent les monuments des archevêques de Paris, et le

Trésor. Dans l'église, c'est l'architecte qui donne aux souverains des renseignements ; au Trésor, c'est M. l'archiprêtre. Le tsar s'est particulièrement arrêté devant les grandes Reliques de la Passion.

En sortant du Trésor, les souverains se sont arrêtés devant la statue de Notre-Dame de Paris, abritée du drapeau de Jeanne d'Arc. Là, M. l'archiprêtre a offert à l'empereur et à l'impératrice des gravures sur satin représentant cette statue vénérée depuis plus de six siècles ; ces gravures sont renfermées dans un magnifique étui de soie blanche.

Le gros bourdon de Louis XIV sonnait à grandes volées, et l'orgue a joué à l'entrée et à la sortie des souverains, que le cardinal a reconduits à leur voiture.

L'après-midi, on a chanté à Notre-Dame le *Te Deum* ordonné par une lettre circulaire du cardinal, qui a présidé la cérémonie.

Les souverains se sont rendus ensuite au palais de justice, où ils ont visité d'abord la Sainte-Chapelle.

Au cours de la visite du palais, on a présenté M. Osmont, de la bibliothèque nationale. Celui-ci était porteur du fameux manuscrit de l'Évangélaire en vieux slavon, appartenant à la bibliothèque de Reims, que M. Rambaud avait fait venir pour cette circonstance solennelle. D'après la tradition, c'est sur ce livre que les rois de France auraient prêté serment à leur sacre. L'empereur a considéré avec intérêt cette précieuse relique et a lu quelques lignes de ce monument slavon.

Le soir, Paris resplendissait d'illuminations grandioses, incomparables. Un feu d'artifice de toute beauté était tiré du Trocadéro.

Les souverains sont allés à l'Opéra ce même soir.

Au moment où les souverains pénètrent dans la loge, toute la salle, mue comme par un ressort, se lève et une immense clameur de : " Vive l'empereur ! Vive l'impératrice ! " se fait entendre.

La toile se lève au même instant et tous les artistes de l'Opéra, rangés sur plusieurs rangs, entonnent l'*Hymne russe*, que les souverains et la salle entière écoutent debout.

L'orchestre exécute la *Marche héroïque* de Saint-Saëns ; MM. Renaud, Alvarez, Noté et Gresse, et Mme Rose Caron chantent le deuxième acte de *Sigurd*.

Le rideau tombe dans un grand silence.

Pendant l'entr'acte, le tsar ne se fait point présenter les compositeurs, comme on s'y attendait, mais il veut voir les chefs arabes dont la pittoresque tenue l'a si vivement frappé. Il s'entretient avec eux, puis manifeste le désir de se rendre au balcon pour voir la foule sur la place illuminée. On l'y conduit. Il y va seul. Sa courte apparition électrise cette foule immense qui retentit d'acclamations formidables.

A la reprise la toile se lève sur le ballet de la *Korrigane* ; mais outre que l'empereur n'est nullement amateur de musique, il est accablé par cette journée si longue et si remplie. Il se penche vers

M. Félix Faure, c'est pour exprimer qu'il a le désir de se retirer. Le ballet est brusquement interrompu : la toile descend. L'hymne russe est joué, il l'écoute debout, comme il écoute debout la *Marseillaise* qu'il a demandé à entendre. Le tsar tend la main à M. Félix Faure, qui lui répond par une étreinte cordiale.

Un instant après les voitures de gala avec laquais chamarrés d'or avaient emporté vers l'ambassade les souverains en suivant, cette fois, l'itinéraire suivant couvert d'illuminations : boulevard des Capucines, boulevard de la Madeleine, rue Royale, place de la Concorde, pont de la Concorde, boulevard Saint-Germain et rue Saint-Simon.

Malgré l'heure tardive, la foule est encore immense tout le long de ce parcours et ne cesse d'acclamer les souverains, qui rentrent au palais impérial à minuit et demi.

Le lendemain, jeudi, l'empereur et l'impératrice ont visité le Panthéon où ils ont déposé des fleurs sur le tombeau du président Carnot.

A midi, un déjeuner a été offert par l'empereur, au palais impérial, aux ministres et aux principaux membres de la colonie russe à Paris.

A trois heures eut lieu l'inauguration du pont Alexandre III.

L'empereur posa la première pierre de ce pont et se retira, toujours au milieu des acclamations les plus enthousiastes.

Après une visite à l'hôtel des monnaies, les souverains se rendirent à l'Académie française, où François Coppée leur récita une pièce de vers. Vint ensuite la visite à l'hôtel de ville, où l'empereur répondit ainsi à la bienvenue du président du conseil municipal :

“ Je savais, monsieur le président, dit-il, quel accueil m'attendait à l'hôtel de ville de Paris. Je n'ai pas perdu le souvenir de la réception que le conseil municipal et la ville de Paris ont faite aux officiers de ma marine.

“ Je vous en remercie bien sincèrement, et je vous prie de transmettre mes remerciements et l'expression de ma vive sympathie à la population parisienne.”

Le soir, dîner de gala au palais impérial en l'honneur du président de la république, puis soirée de gala au Théâtre-Français.

Le lendemain, par un temps magnifique, les souverains russes, après avoir visité le musée du Louvre, ont quitté Paris et sont allés, en poste, visiter Sèvres et Versailles.

Le même jour, une grande revue de soixante-dix mille hommes. au camp de Châlons, a couronné leur visite triomphale en France.

Leur départ de Paris a été marqué par diverses largesses honorifiques et autres : décorations aux hommes politiques, cadeaux gracieux à divers personnages, et cent mille francs pour les pauvres. Enfin, le czar a lui-même promis à diverses reprises qu'il reviendrait dans la capitale de la France, où il est assuré de rencontrer un accueil toujours plus cordial.